



Évaluation des établissements  
Évaluation des formations

# RAPPORTS D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN D'ORLÉANS ET DE SES FORMATIONS

**Avril 2023**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C

Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :

Geneviève Meley-Othoniel, Présidente du comité

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

<sup>1</sup> Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

<sup>2</sup> Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

# Sommaire

Sommaire.....	3
RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN D'ORLÉANS .....	6
Présentation de l'établissement .....	6
1 / Caractérisation du territoire.....	6
2 / Structuration de la coordination territoriale .....	6
3 / Caractérisation de l'établissement.....	6
4 / Contexte de l'évaluation.....	7
Le pilotage stratégique et opérationnel.....	8
1 / Un positionnement institutionnel défini clairement par les orientations artistiques et pédagogiques du projet d'établissement .....	8
2 / Une stratégie établie en cohérence avec le positionnement de l'établissement .....	8
3 / Des partenariats académiques locaux et nationaux prometteurs, mais un manque de lisibilité des partenariats internationaux.....	9
4 / Un fort potentiel de développement des partenariats économiques et culturels .....	9
5 / Une gouvernance structurée et d'une grande lisibilité.....	9
6 / Une communication interne et externe dynamique .....	10
7 / Un système d'information à construire et à sécuriser .....	10
8 / Une politique globale de la qualité à accroître .....	10
9 / Une situation financière saine, mais très dépendante de la stabilité des subventions .....	10
10 / Une politique de ressources humaines définie précisément.....	11
11 / Une gestion des emplois et des carrières externalisées .....	11
12 / Une politique immobilière ambitieuse reposant désormais sur trois sites à faire vivre en synergie. ....	12
13 / Une gestion immobilière effective, toutefois limitée du fait de l'absence d'un budget d'investissement en propre.....	12
Conclusion du domaine 1 : Le pilotage stratégique et opérationnel.....	12
Points forts .....	12
Points faibles.....	13
Recommandations .....	13
La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société .....	14
1 / Des choix stratégiques établis en cohérence avec les orientations du projet d'établissement.....	14
2 / Des partenariats institutionnels en cours de construction.....	15
3 / Une internationalisation de l'activité de recherche à définir .....	15
4 / Des politiques de ressources et de soutien à amplifier, en particulier à l'attention des jeunes chercheurs	16
5 / Des actions variées et profitables.....	16
6 / Une mise en avant affirmée de l'expertise artistique .....	17
Conclusion du domaine 2 : La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société.....	17
Points forts .....	17
Points faibles.....	17
Recommandations .....	17
La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus .....	18
1 / Une offre de formation renouvelée et clairement caractérisée.....	18

2 / Une politique de mobilités internationales active .....	18
3 / Les composants de la formation à et par la recherche sont à préciser .....	19
4 / Une politique de documentation très satisfaisante .....	19
5 / Une professionnalisation des enseignements qui mérite d'être améliorée .....	19
6 / Une organisation pédagogique des formations clairement définie .....	20
7 / Une remarquable diversité des pratiques pédagogiques .....	20
8 / Une ouverture de l'offre de formation à l'international à mieux organiser .....	20
9 / Une offre de formation continue et en alternance à étudier .....	21
10 / Une attractivité des formations probante .....	21
11 / Une analyse de la performance des formations à compléter .....	21
12 / Une pertinence des formations mesurée .....	21
13 / Un suivi de la carrière des personnels bien assuré .....	22
14 / Une amélioration continue et performante de l'offre de formation .....	22
15 / Une maîtrise judicieuse des coûts des formations .....	22
16 / Une politique de la vie étudiante et de la vie de campus engagée .....	22
17 / Des ressources affectées à la qualité de la vie étudiante .....	23
Conclusion du domaine 3 : La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus .....	23
Points forts .....	23
Points faibles .....	23
Recommandations .....	24
<b>Conclusion .....</b>	<b>25</b>
1 / Les points forts .....	25
2 / Les points faibles .....	25
3 / Les recommandations .....	25
<b>RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION DESIGN .....</b>	<b>27</b>
1 / La politique et la caractérisation de la formation .....	27
2 / L'organisation pédagogique de la formation .....	28
3 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation .....	28
4 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation .....	29
Conclusion .....	29
Points forts .....	29
Points faibles .....	29
Recommandations .....	29
<b>RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (DNSEP), OPTION DESIGN .....</b>	<b>30</b>
1 / La politique et la caractérisation de la formation .....	30
2 / L'organisation pédagogique de la formation .....	31
3 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation .....	31
4 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation .....	32
Conclusion .....	32
Points forts .....	32
Points faibles .....	32
Recommandations .....	32
Liste des sigles .....	33

Observations du directeur de l'ESAD d'Orléans .....36  
Organisation de l'évaluation .....40

# RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN D'ORLÉANS

## Présentation de l'établissement

### 1 / Caractérisation du territoire

Au sein de la région Centre-Val de Loire, région de 2 573 180 habitants<sup>1</sup> et composée de 6 départements (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret), Orléans est une commune de 116 269 habitants située dans le département du Loiret.

La région académique Centre-Val de Loire recouvre géographiquement les 6 départements de l'académie d'Orléans-Tours. Sur le plan de l'enseignement supérieur, on dénombre entre autres deux universités<sup>2</sup>, le Cnam, deux écoles d'ingénieurs<sup>3</sup>, deux écoles de commerce<sup>4</sup> et trois écoles d'art<sup>5</sup>.

En 2020-2021, la région a accueilli plus de 66 400 étudiants dont 80 % se répartissent dans les deux aires urbaines : Orléans et Tours. Les principales antennes universitaires de la région sont Bourges, Blois, Chartres et Châteauroux. L'enseignement supérieur des arts plastiques et du design en région Centre-Val de Loire est dispensé par trois établissements publics sous la tutelle du Ministère chargé de la culture, l'ESAD d'Orléans, les écoles régionales des Beaux-Arts de Tours, Angers, Le Mans – TALM et de l'école nationale supérieure d'art de Bourges (Ensa Bourges).

### 2 / Structuration de la coordination territoriale

L'ESAD d'Orléans n'était pas membre de la Comue Centre-Val de Loire qui a été dissoute au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### 3 / Caractérisation de l'établissement

Héritière de l'ancienne École gratuite de dessin d'Orléans créée en 1787, qui devient par la suite École des Beaux-Arts, puis Institut d'arts visuels (IAV) en 1976, l'établissement prend le nom d'ESAD d'Orléans en 2010. Il fait partie des 31 établissements publics de coopération culturelle (EPCC) délivrant des diplômes nationaux d'art en France.

L'École est installée sur plusieurs sites pour une surface totale de 4 447 m<sup>2</sup> Shon<sup>6</sup>. Son bâtiment principal a été dessiné par l'architecte Guillaume Gillet et se situe à proximité de la cathédrale Sainte-Croix, du musée des beaux-arts et de l'hôtel de ville. En 2018, deux bâtiments modulaires s'étendent sur le site Campo Santo voisin et seront retirés en 2023. Les deux autres bâtiments de l'école sont un espace qui lui est réservé au sein du tiers lieu Le 108 et le site de l'Abreuvoir, accordé temporairement par la mairie.

En 2020-2021, l'ESAD d'Orléans comptait 300 étudiants<sup>7</sup>. Elle dispense des formations conduisant à la délivrance d'un DNA<sup>8</sup> option Design et d'un DNSEP<sup>9</sup> option Design. Elle propose également une classe préparatoire à l'entrée en premier cycle d'études supérieures en design, un diplôme supérieur de recherche (DSRD) en design (diplôme d'établissement), deux post-masters et deux post-diplômes.

La recherche à l'ESAD se structure autour d'une unité de recherche ECOLAB et de 4 programmes de recherche : *Blockchain In Média*, *Édition Média Design*, *LIGA* et *Objects Crafts and Computation*. L'école est également membre de l'école doctorale Humanités et Langues commune aux universités d'Orléans et de Tours. Les principaux partenaires académiques locaux, régionaux et nationaux de l'ESAD d'Orléans sont : Polytech Orléans, l'Université d'Orléans, l'ENSA Bourges, l'ENSAPVS<sup>10</sup> et Néoma Business School. L'ESAD d'Orléans est

<sup>1</sup> Statistiques 2019- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4480984>

<sup>2</sup> L'Université d'Orléans et l'Université de Tours.

<sup>3</sup> L'Institut National des Sciences Appliquées — Insa Centre-Val de Loire et le CFA Institut des Techniques d'ingénieurs de l'Industrie — Itii Centre-Val de Loire.

<sup>4</sup> Excélia et ISC Paris.

<sup>5</sup> Strater : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/strater-2022---centre-val-de-loire-19234.pdf>

<sup>6</sup> RAE, page 24.

<sup>7</sup> RAE, page 5.

<sup>8</sup> Diplôme national d'art conférant le grade de Licence.

<sup>9</sup> Diplôme national supérieur d'expression plastique conférant le grade de Master.

<sup>10</sup> École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val-de-Seine, avec la mise en place d'une double formation en design et architecture.

membre partenaire d'Orléans Grand Campus. L'école est membre de l'Association Nationale des Écoles Supérieures d'Art (ANdÉA).

À l'international, l'ESAD, compte 41 écoles partenaires dans 25 pays différents, dont 23 dans le cadre de la Charte Erasmus+.

L'école est également membre de l'association Cumulus<sup>11</sup>.

En 2020, l'ESAD d'Orléans compte 80 personnels, dont 55 enseignants et 10 responsables d'atelier.

L'ESAD d'Orléans est financée à 80 % par la métropole d'Orléans<sup>12</sup>.

## 4 / Contexte de l'évaluation

Les documents communiqués par l'établissement (le rapport d'autoévaluation de l'établissement [RAE], la fiche formation DNA option design et la fiche formation DNSEP option design) expriment précisément les évolutions de l'école et des formations depuis la prise de fonction d'une nouvelle direction en 2019. La précédente direction a mis en œuvre un projet d'établissement orienté vers la transition écologique et l'écodesign. La direction actuelle a enrichi ce projet en intégrant, de manière volontariste, l'environnement numérique aux champs de l'art et du design, notamment dans le domaine de la recherche.

Pour l'élaboration du présent rapport d'évaluation externe, le comité s'est fondé sur l'ensemble des documents composant le dossier d'autoévaluation (RAE complété d'annexes), ainsi que sur les résultats des entretiens tenus lors de la visite dans les locaux le 11 octobre 2022. Ces derniers se sont déroulés selon le planning défini entre le Hcéres et l'établissement, les interlocuteurs rencontrés ont répondu aux sollicitations des experts. Le comité souligne la réactivité de l'école dans la mise à disposition des documents demandés.

---

<sup>11</sup> Réseau international : [Cumulus | Global Association of Art and Design Education and Research \(cumulusassociation.org\)](http://Cumulus | Global Association of Art and Design Education and Research (cumulusassociation.org))

<sup>12</sup> RAE, page 20.

# Le pilotage stratégique et opérationnel

**Référence 1. « L'établissement définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international. »**

## 1 / Un positionnement institutionnel défini clairement par les orientations artistiques et pédagogiques du projet d'établissement

Au cours de la période couverte par l'évaluation, l'établissement a connu un changement de direction qui s'est traduit par la définition d'un nouveau positionnement de l'école. Le projet d'établissement a été profondément modifié, tant sur le plan de son identité que de sa stratégie en matière de formations et de recherche. Le rapport d'autoévaluation et la visite sur place démontrent une rapide appropriation par les équipes et les partenaires institutionnels de ces changements d'orientation. L'école se positionne comme une école d'art et de design qui s'est saisie des enjeux du numérique, avec une ambition nationale portée par son offre de formation et sa capacité à mettre en œuvre une politique de recherche.

L'importante spécialisation en design repose donc sur une forte empreinte des nouvelles formes numériques et de leur usage à l'intersection des problématiques politiques, écologiques, sociales et industrielles, et sur l'introduction d'une dimension artistique dans le design. L'ESAD d'Orléans revendique également de dispenser une formation qui bénéficie de solides bases théoriques et d'une réflexion critique sur les usages et les mutations des pratiques numériques. Du fait de ces orientations, lors des entretiens, le comité a constaté une évolution de l'attractivité de l'école résultant d'un changement des profils des nouveaux étudiants inscrits.

Au niveau régional, géographiquement proche des écoles d'art de Bourges et de Tours, l'ESAD d'Orléans est la seule école proposant une offre de formation dans le champ du design. Elle propose également une formation spécifique en architecture par le biais d'un partenariat avec l'ENSA Paris Val-de-Seine, notamment dans l'optique de répondre à l'absence d'un cursus d'études dans ce domaine en région Centre-Val de Loire. Elle est aussi la seule école publique d'art et de design, à l'échelle nationale, à proposer une formation uniquement dans l'option design. Cette option est déclinée en deux mentions pour chacun des diplômes délivrés : « design objet/espace » (DOE) et « design visuel graphique » (DVG) pour le DNA ; « design des communs » (DC) et « design des média » (DM) pour le DNSEP.

À l'échelon local, s'il existe un dialogue et une volonté de coopération partagée entre l'école et l'université d'Orléans, les collaborations pédagogiques et de recherche restent pour l'instant de faible ampleur et relèvent encore d'une démarche prospective. Une convention signée en 2014 porte sur des enjeux de formation et de vie étudiante. Un avenant signé en 2018 définit de nouveaux objectifs.

Le directeur de l'ESAD d'Orléans est membre associé de l'école doctorale 616 « Humanités et Langues » des universités d'Orléans et de Tours. L'école est partenaire d'Orléans Grand Campus qui rassemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le RAE ne présente pas clairement les dynamiques issues de ce partenariat.

L'accent du projet d'établissement mis sur le numérique et l'écologie (thématique portée par la précédente direction), auquel s'ajoutent un développement de la recherche et une professionnalisation importante des enseignements, fait de l'ESAD d'Orléans un établissement singulier au niveau régional et national. **Le comité recommande de mettre en valeur cette singularité au niveau international.**

**Référence 2. « L'établissement définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, qu'il décline en objectifs opérationnels et dont il assure le suivi. »**

## 2 / Une stratégie établie en cohérence avec le positionnement de l'établissement

Une liste de huit objectifs, déclinés sous forme d'actions et d'indicateurs précis, est dressée dans le RAE : la réorganisation des maquettes pédagogiques, la structuration et le développement de la recherche, la mise en œuvre d'une politique culturelle, la construction d'un réseau de partenaires, l'accompagnement des diplômés, le développement de la communication, le renforcement de la concertation interne, l'aménagement du bâtiment. Ces objectifs sont définis en cohérence avec les caractéristiques de l'établissement et font l'objet d'un suivi régulier selon différentes formes : rapport d'activité, comptes rendus des instances de gouvernance, étude sur le devenir professionnel des diplômés, etc.

**Référence 3. « L'établissement s'inscrit dans son environnement et construit une politique partenariale dans le cadre de sa stratégie. »**

### 3 / Des partenariats académiques locaux et nationaux prometteurs, mais un manque de lisibilité des partenariats internationaux

S'il convient de saluer le nombre important et la diversité des partenariats académiques proposés par l'école, en revanche il est difficile de déterminer la nature de son implication dans ces partenariats ainsi que l'impact des actions menées sur sa stratégie.

Dans le RAE, deux dispositifs se dégagent : le premier est la formation en design et en architecture, en lien avec l'ENSA Paris-Val de Seine, qui permet aux étudiants, à l'issue d'un cursus d'une durée de 7 ans, d'obtenir à la fois le DNSEP et le diplôme d'État d'architecte. Lors des entretiens, le comité a constaté la solidité de ce partenariat et sa montée en puissance durant les années écoulées. Le second comprend les collaborations dans le domaine de la recherche par le biais de l'université d'Orléans et de l'appartenance à Orléans Grand Campus. Dans le cadre des relations avec l'université d'Orléans, qualifiées de « naissantes et fluides » lors des entretiens, des projets sont envisagés.

**Le comité invite l'établissement à poursuivre et à concrétiser les partenariats existants ou futurs, et à développer les collaborations dans le champ de la recherche, en s'assurant de leur plus-value sur sa stratégie.**

C'est d'ailleurs et principalement dans le domaine de la recherche que s'instaurent des collaborations au niveau international au travers de conventions Erasmus incluant des échanges d'enseignants, des voyages d'étude et l'accueil d'artistes et de designers étrangers. Cependant, le manque de lisibilité de ces partenariats incite **le comité à recommander à l'ESAD d'Orléans d'établir un bilan des actions menées dans ce cadre et à expliciter les dynamiques à l'œuvre.**

### 4 / Un fort potentiel de développement des partenariats économiques et culturels

Tout le panorama des institutions culturelles locales est concerné par des partenariats relevant d'une grande diversité de champs artistiques : arts visuels, théâtre, danse, musique, audiovisuel, édition. En outre, des événements, des échanges d'expertise, des projets pédagogiques sont organisés en lien avec des entreprises (Shiseido, Valloire Habitat, etc.) et des pôles de compétitivité (Cosmetic Valley, Fibois-ex Arbocentre, Nekoé) dans l'objectif d'enrichir la professionnalisation des étudiants. Il est dommage que ces éléments soient seulement énoncés dans la RAE, sans que l'on puisse saisir précisément l'engagement humain induit par la réalisation des activités et même la finalité de ces projets, hormis la mention de « renforcer les connexions entre les étudiants ou diplômés et professionnels de ces secteurs ». Lors des entretiens, l'ensemble des partenaires ont fait part de leur volonté d'accroître les collaborations, estimant particulièrement riche l'apport du projet de l'école depuis la mise en place d'une nouvelle direction.

**Le comité invite l'établissement à prendre en considération l'intérêt manifesté par les partenaires et d'intensifier les échanges avec eux, tant en ce qui concerne les lieux de création et de diffusion que les entreprises.**

**Référence 4. « La gouvernance de l'établissement s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie. »**

### 5 / Une gouvernance structurée et d'une grande lisibilité

La gouvernance de l'ESAD d'Orléans repose sur le fonctionnement d'instances (CA, conseil d'orientation pédagogique, comité scientifique, CHSCT, CT) se réunissant régulièrement et dont les périmètres d'intervention sont clairs et respectés. Ces instances concourent à l'élaboration, au déploiement de la stratégie et aux projets de l'école, sous l'impulsion d'une direction qui s'attache à mettre en œuvre un fonctionnement démocratique, fédérateur et transparent.

Des évolutions de l'organigramme sont intervenues depuis la prise de fonction de l'actuelle direction. L'organisation institutionnelle repose dorénavant sur cinq blocs de compétences : un secrétariat général, une direction des études, l'équipe des enseignants, le responsable de la recherche et les autres services regroupant les activités relevant des partenariats, des relations internationales, des pratiques amateurs, de la communication et de l'informatique. Deux missions ont été créées en 2021, l'une portant sur la transition écologique de l'établissement en lien avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de

l'énergie), l'autre sur les thématiques du harcèlement, du sexisme et des discriminations. Chacune de ces thématiques est portée par un référent au sein de l'école.

Cette structuration, établie en concordance avec les missions de l'école, est particulièrement complète et lisible.

## 6 / Une communication interne et externe dynamique

L'établissement s'est doté de différents dispositifs de concertation et de participation (séminaires et journées d'étude pédagogiques rencontres avec l'ensemble des étudiants, consultation des équipes pédagogiques collégalement et individuellement sur la démarche qualité, etc.), permettant d'associer les personnels et les élèves. La taille de l'école et la facilité d'accès à l'équipe de direction permettent un dialogue facile et apaisé entre les membres de la communauté.

Cette communication interne fluide contribue au développement d'un sentiment d'appartenance des personnels et des élèves.

La communication externe est quant à elle un axe majeur de l'école, qui a investi beaucoup sur la mise en place de sites Internet régulièrement renouvelés, tout comme l'identité visuelle de l'établissement. Un soin particulier est par ailleurs porté à la communication sur les réseaux sociaux et notamment sur Instagram, réseau privilégié par les étudiants.

## 7 / Un système d'information à construire et à sécuriser

Les informations de l'établissement relatives aux situations d'enseignement sont réparties sur deux systèmes, l'un, *Filemaker Pro*, traitant de la vie scolaire dans sa dimension administrative, l'autre, *Google Workspace*, traitant de la pédagogie dans sa dimension pratique. Concernant le premier, un changement de logiciel est programmé à court terme du fait de coûts de maintenance très élevés.

Concernant le second, une réflexion est en cours sur la poursuite de son utilisation. Dans les deux cas, le recours à des logiciels libres est souhaité.

L'établissement a fait le choix de l'externalisation de son système d'information. **Le comité recommande de veiller à structurer la traçabilité de l'ensemble des informations.**

**Référence 5. « L'établissement porte une politique globale de la qualité. »**

## 8 / Une politique globale de la qualité à accroître

L'établissement affiche une volonté de déploiement d'une politique globale de la qualité et a défini une méthodologie précise et formalisée. La création récente d'un organigramme fonctionnel et nominatif a permis de définir les missions des différents services et composantes de l'établissement, préalable indispensable à la diffusion de cette politique globale de qualité.

La redéfinition du projet d'établissement et la pandémie n'ont pas permis de mener à bien l'évaluation des enseignements par les étudiants durant une partie de la période de référence de l'évaluation, mais le dispositif a été relancé depuis l'année 2021. Il est souhaitable de le pérenniser, tout comme il paraît important d'établir régulièrement un bilan social.

L'établissement affiche une volonté de déploiement d'une politique globale de la qualité, toutefois l'opérationnalité du suivi des différentes activités n'est pas encore mise en place. La précédente évaluation du Hcéres de 2017 relevait déjà ce point de fragilité, qui reste en grande partie d'actualité.

**Le comité recommande de développer une réelle politique de la qualité.**

**Référence 6. « L'établissement pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de projection prévisionnelle, sur une programmation budgétaire et sur un dialogue de gestion interne structuré. »**

## 9 / Une situation financière saine, mais très dépendante de la stabilité des subventions

L'école suit précisément l'évolution de sa situation financière globale et a défini une procédure budgétaire claire et formalisée. Elle dispose d'une situation budgétaire soutenable, qui lui permet de mettre en œuvre son projet d'établissement. Sa structure budgétaire est particulièrement stable durant ces derniers exercices, tant en recettes qu'en dépenses. Les subventions représentent 93 % des recettes, les ressources propres, essentiellement constituées des droits d'inscription et des frais d'examens, moins de 7 %.

Au cours des quatre dernières années, la subvention allouée par Orléans métropole représente plus de 78 % des recettes globales de l'établissement, s'élevant en 2021 à 2 870 000 €, pour des recettes globales de 3 662 890 €. La subvention allouée par le ministère de la Culture complète cette ligne budgétaire, mais ne représente qu'en moyenne un peu plus de 12 % des recettes globales.

Le poids des ressources propres dans le budget de l'établissement est passé de 7,18 % en 2018 à 6,35 % en 2021. L'ESAD d'Orléans affiche une volonté de développer ses ressources propres pour accompagner son développement. Toutefois, les informations produites dans le RAE ne permettent pas d'appréhender les outils et les pistes à mobiliser pour augmenter ces recettes propres. Lors des entretiens, il a été évoqué la possibilité de les accroître par le biais de la mise en place dans deux ans d'une formation en alternance, qui reste à ce stade une piste exploratoire.

L'ESAD d'Orléans assure un suivi précis, régulier et rigoureux de sa masse salariale au moyen d'outils simples, mais adaptés à sa taille et à ses effectifs. La masse salariale, qui représente 77 % des dépenses de fonctionnement, a évolué de 5,8 % entre 2018 et 2021, passant de 2 718 108 € à 2 876 883 €. On constate, toutefois, une accélération de cette évolution entre 2020 et 2021, avec plus de 3 % d'augmentation. Un tel taux d'augmentation doit être maîtrisé, car, pendant cette même période, les recettes globales de l'établissement n'ont évolué que de 1,98 %.

Les charges à caractère général représentent le second bloc le plus important de dépenses après celui de la masse salariale. Ces charges correspondent au loyer versé à la mairie d'Orléans pour les locaux mis à disposition de l'école, ainsi qu'aux prestations réalisées par les services de la collectivité pour le compte de l'établissement. En 2021, le montant de ces charges a été de 789 193 €, dont 474 330 € de loyer.

Un dialogue de gestion avec les services et leurs composantes a été instauré pour les dépenses liées aux investissements, qui représentent moins de 3 % des dépenses globales.

**Le comité invite l'établissement à compléter l'élaboration budgétaire mise en œuvre avec les services, en prenant aussi en compte les dépenses de fonctionnement, au minimum celles qui relèvent de la direction des études.**

**Référence 7. « La politique des ressources humaines et le développement du dialogue social traduisent la stratégie de l'établissement et contribuent à la qualité de vie au travail de ses personnels. »**

## 10 / Une politique de ressources humaines définie précisément

L'ESAD d'Orléans mobilise une équipe pédagogique de 65 personnes comportant 55 enseignants et 10 responsables d'ateliers techniques (parmi eux on compte 11 titulaires et 37 contractuels) et une équipe administrative et technique de 17 agents.

Les personnels pédagogiques sont directement recrutés par l'établissement, alors que les personnels administratifs et techniques sont essentiellement mis à disposition par Orléans métropole. Le renouvellement de la convention de mise à disposition prévue en 2023 est un point à souligner, car le choix de maintenir ou non cette convention pourrait avoir un impact sur la gestion d'une partie des agents et sur l'aspect du budget de l'établissement.

L'école s'est dotée en décembre 2020, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021, de lignes directrices de gestion (LDG). Ces LDG, établies pour une durée de 6 ans, formalisent les procédures de recrutement, d'emploi et de promotion des personnels. Elles sont complétées par un règlement d'emploi des responsables d'atelier et de référentiels horaires pour les missions de recherche, de coordinations pédagogiques et les missions extrapédagogiques. Ces différents outils permettent à l'ESAD de connaître et de maîtriser sa masse salariale.

## 11 / Une gestion des emplois et des carrières externalisées

L'école ne dispose pas de service des ressources humaines assurant la gestion des carrières de ses personnels, mais de deux conventions tripartites avec Orléans Métropole et la ville d'Orléans. Une convention de gestion permet de confier à la direction des relations humaines de la métropole l'ensemble des prestations en matière des ressources humaines des personnels recrutés par l'établissement. Cette convention de gestion intègre la formation des personnels dont la métropole facture la prestation à l'école sur la base de 0,8 équivalent temps plein du coût annuel moyen d'un rédacteur. Par ailleurs, une convention prévoit la mise à disposition des services fonctionnels et opérationnels qui interviennent en partie pour le compte de l'école. Si les mises à disposition des personnels sont remboursées par l'ESAD d'Orléans sur la base des dépenses réellement constatées, la mise à disposition des services fonctionnels et opérationnels est facturée sur la base de 0,6 poste équivalent temps plein. Ce dispositif permet une gestion efficace et une maîtrise des coûts tout en maintenant les avantages acquis pour les personnels mis à disposition.

Le dernier bilan social disponible lors de la visite sur site date de 2019. Au regard de la relative jeunesse des instances sociales et de l'entrée en vigueur récente des LDG, **le comité recommande de poursuivre la réalisation d'un bilan social qui récapitulerait en un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'école dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée et des deux années précédentes.**

**Référence 8. « L'établissement intègre dans sa stratégie une politique immobilière soutenant son développement. »**

## 12 / Une politique immobilière ambitieuse reposant désormais sur trois sites à faire vivre en synergie.

L'ESAD d'Orléans dispose de 5000 m<sup>2</sup>, répartis sur trois sites en centre-ville d'Orléans : le site principal Dupanloup de 3762 m<sup>2</sup>, les locaux du « 108 » de 540 m<sup>2</sup> et le site de l'Abreuvoir de 700 m<sup>2</sup>. Les locaux de l'école sont loués à Orléans Métropole qui, dans le cadre de la convention de mise à disposition de services, planifie et réalise les interventions sur le patrimoine immobilier. L'équipe d'entretien de l'école assure, quant à elle, la maintenance courante des sites.

L'école a une connaissance précise de son patrimoine et prend en compte les sujets de cycle de vie, de sécurité et d'accessibilité des locaux qui bénéficient d'un avis favorable de la commission de sécurité.

Le sujet de l'exiguïté des surfaces disponibles, soulignée dans le précédent rapport du Hcéres en 2017, a été particulièrement pris en compte par la direction de l'école et par la métropole. L'école investit peu à peu le site de l'Abreuvoir, autrefois occupé par le CNFPT. Cette belle possibilité qui a été offerte à l'école, en centre-ville et à proximité de ses deux autres sites, devra toutefois faire l'objet d'une réflexion approfondie sur le plan de l'organisation des moyens humains affectés à la logistique et sur la synergie à créer entre les trois sites désormais occupés par l'établissement.

## 13 / Une gestion immobilière effective, toutefois limitée du fait de l'absence d'un budget d'investissement en propre.

L'établissement a mis en œuvre une gestion logistique et immobilière qui vient en appui de ses missions. La réorganisation spatiale récente du site principal avec la création de grands plateaux<sup>13</sup> en est la pleine illustration, tout comme la mise en exploitation, à la rentrée universitaire 2022, de nouveaux espaces sur le site de l'Abreuvoir. Cette politique immobilière s'appuie sur une équipe logistique très investie et sur une mutualisation des compétences avec les équipes d'Orléans Métropole pour les interventions et travaux lourds sur le patrimoine immobilier.

La politique patrimoniale de l'établissement prend en compte la transition écologique et énergétique. Ainsi la priorité donnée, dans le PPI d'Orléans métropole, aux changements des menuiseries du site principal (3 547 m<sup>2</sup>), démontre la sensibilité de l'école aux questions de sobriété énergétique. L'établissement ne peut toutefois mettre en œuvre directement cette politique, car elle ne dispose d'aucun budget d'investissement et n'est propriétaire d'aucun des sites qu'elle occupe.

## Conclusion du domaine 1 : Le pilotage stratégique et opérationnel

### Points forts

- La forte empreinte des nouvelles formes numériques et de leur usage à l'intersection des problématiques politiques, écologiques, sociales et industrielles, avec une dimension artistique dans le design.
- La gouvernance bien structurée.
- Une situation financière saine.
- La dynamique de la communication interne et externe.
- L'existence de lignes directrices de gestion des Ressources Humaines à moyen terme.

<sup>13</sup> Espace de travail destiné aux étudiants d'une même promotion comportant les équipements nécessaires à la réalisation de leur projet artistique personnel.

## Points faibles

- Le manque de visibilité des partenariats à l'international.
- La faiblesse du système d'information.
- Le manque de développement de la démarche qualité.

## Recommandations

- Prendre en considération l'intérêt manifesté par les partenaires et intensifier les échanges avec eux.
- Déployer une réelle politique de la qualité.
- Mener une réflexion approfondie sur le plan de l'organisation des moyens humains affectés à la logistique et sur la synergie à créer entre les trois sites occupés par l'établissement.

# La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

Référence 9. « La politique de recherche de l'établissement définit des orientations structurantes. »

## 1 / Des choix stratégiques établis en cohérence avec les orientations du projet d'établissement

La construction, déjà avancée, d'une politique de recherche avec des orientations précises se dessine clairement, en particulier sous l'action de la nouvelle direction et également dans le sillage de recommandations formulées lors de la précédente évaluation du Hcéres. Ces dernières années, l'ESAD d'Orléans a procédé à des choix stratégiques permettant de développer effectivement la recherche. Il faut souligner la cohérence entre le projet affirmé par l'école et le déploiement d'actions permettant sa mise en œuvre effective. En outre, l'étroite articulation entre les activités de recherche et la formation de 2<sup>e</sup> cycle donne une identité forte à ce cursus d'études et constitue un solide facteur d'attractivité.

La politique de la recherche est définie autour d'un axe précis, au croisement du numérique et de l'écologie. Cet axe est décliné en plusieurs problématiques explorées dans quatre Programmes en Art et Design (PAD) dont les objectifs sont précisément décrits, intitulés « *Blockchain in media* », « Édition, média, design », « LIGA » et « *Objects, crafts and computation* ». Une unité de recherche, ECOLAB, regroupe les équipes de recherches. Elle comporte 14 enseignants (dont 3 docteurs) qui participent aux activités de recherche, 2 chercheurs associés, 8 étudiants inscrits en DSRD et une quarantaine d'étudiants inscrits en DNSEP. Les activités de recherche reposent donc partiellement sur la participation des étudiants présents pour certains seulement pour deux ou trois ans, ce qui pourrait nuire à la pérennité des projets engagés.

Afin de mener à bien la structuration de cette politique de recherche, l'ESAD d'Orléans s'est dotée de moyens ambitieux : mise en place d'un conseil scientifique (principalement constitué de personnalités qualifiées extérieures), mise en place d'une direction de la recherche, attribution de décharges d'enseignement pour les enseignants engagés dans des projets de recherche ou dans un doctorat, programme d'expositions, de conférences, de workshop et de journées d'étude, création d'un DSRD (diplôme supérieur de recherche en design, co-encadrement d'une doctorante avec le laboratoire InTRu de l'université de Tours). La réorganisation des locaux a également donné une priorité aux activités de recherche, avec la création d'un plateau pour les étudiants de 2<sup>e</sup> cycle sur le site principal Dupanloup, comportant des espaces affectés aux travaux de recherche et à leur exposition. Les actions menées demandent un fort investissement des enseignants qui, lors des entretiens, ont globalement estimé que cette dynamique était très positive.

Les quatre programmes de recherche développés, comme indiqué dans le RAE, « constituent le cœur de la formation en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles ». Chacun de ces programmes a donné lieu à l'écriture d'un projet de recherche, à la conclusion de partenariats, à la mise en place de sites internet spécifiques, ainsi qu'à des valorisations des recherches. À cet égard, il faut saluer l'effort de mise en avant des produits et activités de la recherche. Ceux-ci sont encore peu nombreux<sup>14</sup>, mais la structuration de la politique de recherche est récente et sa mise en œuvre a en partie été affectée par la pandémie. Ces produits sont à la fois des publications (livres, articles dans des revues), et des formes artistiques en design (objets funéraires dans le cadre du programme *Objects, crafts and computation*, application mobile, installations). La cosignature des travaux par les étudiants qui ont participé aux recherches est encouragée. Toutefois la circulation, la diffusion et la qualification de certains produits pourraient être davantage précisées, ce qui permettrait de valoriser la reconnaissance par les pairs des résultats obtenus. À titre d'exemple, le programme *Blockchain in Media* a donné lieu à une installation dont le contexte de la monstration n'est pas précisé dans le RAE.

<sup>14</sup> En 2020 et 2021, deux expositions *Uncool Memories #2* et *Uncool Memories #3* se sont tenues en lien avec le théâtre d'Orléans. En 2021, Ecolab a participé à deux expositions collectives *Uncool Memories #4 — Les numériques en pratique* et *Uncool Memories #5 — Tiens ! Un design passe*, respectivement en lien avec la Collégiale St — Pierre-le Puellier à Orléans et avec l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine. En 2020-2021, deux programmes de recherche *Blockchain in Média* et *Édition Média Design* ont chacun donné lieu à une publication : i) — « *Blockchain, énergie et temps géologique* », publication en ligne ; ii) — « *L'écran mobile : de la mobilité du lecteur à la lecture-mouvement* » publication en ligne, Les Presses de l'université de Montréal, collection ARCANES.

Un des piliers des activités de recherche réside dans leur adossement à la pédagogie, en particulier au niveau du 2<sup>e</sup> cycle qui concentre les *workshops* en recherche, mais aussi durant le 1<sup>er</sup> cycle, qui propose une progressivité de l'initiation à la recherche. Cet adossement prend différentes formes : temps de recherche collaboratifs (« sondes »), valorisation des enseignements théoriques, enseignements dispensés par des étudiants inscrits en DSRD, association aux PAD des étudiants inscrits en DNSEP, etc. Il constitue un parti pris fortement structurant. Il a contribué à repenser certains enseignements, avec l'objectif de développer aussi les activités de recherche durant le 2<sup>e</sup> cycle. La recherche est réellement pensée comme devant innover l'ensemble de la pédagogie. **Le comité ne peut qu'encourager l'école à poursuivre et approfondir encore les actions conduisant à la mise en œuvre de passerelles entre les différents cycles d'études.**

Le 2<sup>e</sup> cycle débute par un « mois de la recherche », un mois entier au cours duquel les étudiants s'inscrivent dans les projets de recherche. Au second semestre de la 4<sup>e</sup> année, les étudiants ont le choix entre l'accomplissement d'un stage, d'une mobilité internationale ou d'un semestre de recherche au sein des PAD, environ un tiers des étudiants choisit cette dernière option. Cette intrication de la recherche et de la pédagogie demande à ces étudiants de s'insérer dans des projets collectifs définis en amont. Elle exige de leur part une appropriation de ces projets qui, d'une manière ou d'une autre, font l'objet d'une transcription et d'une médiation dans leurs pratiques et leurs projets personnels. Lors des entretiens, l'équipe enseignante a indiqué veiller à la trajectoire des étudiants pour lesquels l'insertion dans des projets collectifs déjà formés est complexe. **Le comité recommande de maintenir le niveau d'attention qui permet d'accompagner les étudiants rencontrant des difficultés à s'insérer dans des projets établis en amont.**

Une autre composante de la structuration de la politique de recherche réside dans l'ouverture de 3<sup>e</sup> cycles en recherche, distincts des 3<sup>e</sup> cycles à finalité professionnelle proposés par l'école — CAMEDIA (Cinéma, Audiovisuel, Média Design, Image Animée), « Objets connectés » — et dans un parcours d'une année, post-DNSEP, de finalisation du projet professionnel des étudiants. En recherche, deux formats cohabitent : un DSRD, d'une durée de trois ans avec la possibilité d'une ou deux années supplémentaires, et un post-diplôme, d'une durée de dix-huit mois, qui peut permettre, après avis des directions de l'établissement et de la recherche, une inscription directe en 2<sup>e</sup> année de DSRD. Au cours de la période 2019-2021, 26 diplômés ont intégré un de ces deux dispositifs dans l'année qui a suivi l'obtention du DNSEP<sup>15</sup>.

Au cours des entretiens, certains interlocuteurs ont évoqué la « faiblesse » du 3<sup>e</sup> cycle actuel, d'une part, du fait de la délivrance d'un diplôme d'établissement peu reconnu (DSRD) et, d'autre part, en raison de l'accueil d'étudiants présentant des qualités avérées en matière de méthodologie de recherche, mais en difficulté face à un rendu écrit des projets menés. Par ailleurs, au sein de l'école doctorale Humanités et Langues (ED 616) des universités de Tours et d'Orléans, partenaire de l'école, les équipes n'identifient pas d'enseignants-chercheurs disposant d'une habilitation à diriger des recherches et menant des programmes de recherche croisant les leur. **Le comité recommande à l'établissement d'affiner sa stratégie pour le 3<sup>e</sup> cycle avec éventuellement l'ouverture d'un doctorat en design en complément d'un diplôme d'établissement.**

## 2 / Des partenariats institutionnels en cours de construction

Une coopération est naissante avec l'université d'Orléans pour le développement de la recherche. Lors des entretiens, les deux établissements ont confirmé leur volonté partagée de rapprochement. Signe de ce souhait de rapprochement, le directeur de l'ESAD d'Orléans siège au conseil de l'école doctorale Humanités et Langues (ED 616) des universités d'Orléans et Tours. Réciproquement, le directeur de l'école doctorale est membre du conseil scientifique de l'ESAD d'Orléans.

**Le comité recommande également de poursuivre l'exploration de rapprochements avec les universités et partenaires académiques.**

## 3 / Une internationalisation de l'activité de recherche à définir

L'internationalisation est prise en compte, principalement de manière prospective. Au cours de la période 2021-2027, de nouveaux projets de coopération sont envisagés, en lien avec le dispositif Studium (agence régionale qui accueille des chercheurs étrangers confirmés pour des séjours de 12 mois et les met à disposition des laboratoires publics ou privés de la région). Dans le cadre des PAD, il existe des collaborations avec la Haute École d'Art et de Design à Genève (Suisse), l'Académie d'art et de design Eugeniusz Geppert à Wrocław (Pologne), l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre à Bruxelles (Belgique) et l'Université Technique de Brandebourg à Cottbus (Allemagne). Le rôle actif de l'école dans ses partenariats n'est pas clairement explicité. **Le comité invite l'établissement à énoncer des projets concrets et à accroître la lisibilité de sa politique à l'international.**

---

<sup>15</sup> RAE, p.51

## 4 / Des politiques de ressources et de soutien à amplifier, en particulier à l'attention des jeunes chercheurs

L'établissement affecte des moyens au service de la structuration ambitieuse de sa politique de recherche. Le financement des activités de recherche repose principalement sur des crédits alloués par le ministère de la Culture (subvention d'un montant de 20 000 € pour deux années au bénéfice des PAD *Blockchain in Média* et *Édition Média Design*) et sur le budget propre de l'établissement. Par le biais d'une convention avec la DRAC Centre Val-de-Loire portant sur une valorisation des travaux menés par les étudiants ou les équipes de recherche, une subvention d'un montant de 15 000 € a été attribuée en 2021 en vue de la réalisation d'un projet de mobilier pour cette institution.

Du côté des ressources humaines, on peut citer les décharges d'enseignement pour les quatre responsables des PAD (24 heures annuelles) et pour la coordinatrice de la recherche (50 % de son service), la constitution d'une équipe de chercheurs associant les enseignants, des recrutements *ad hoc* effectués en cohérence avec les axes de recherche, l'allocation de temps pédagogique à la formation à la recherche. Au total, en 2021-2022, 2 056 heures annuelles de service enseignant ont été allouées à ces décharges. Ce sont des choix importants, qui témoignent de l'engagement de l'ESAD d'Orléans et du souhait de traduire en acte ses objectifs, ce qui mérite d'autant plus d'être noté, eu égard au statut des enseignants en école d'art et de design qui n'intègre pas les activités de recherche dans l'exercice de leur mission.

La question d'un soutien financier aux étudiants engagés dans des travaux de recherche doit être posée, étant donné la porosité revendiquée par l'établissement avec les écosystèmes du design et de l'art où la juste rémunération du travail de création constitue aujourd'hui un enjeu important.

Concernant le post-diplôme recherche, si les étudiants disposent d'un statut d'étudiant, aucun financement n'est automatiquement affecté à ces recherches. Comme indiqué sur le site internet de l'établissement, « certains projets de recherche-crédation pourront bénéficier ponctuellement d'un soutien financier sous la forme d'une bourse annuelle, avec le soutien de la DRAC Centre-Val de Loire. » Concernant les étudiants admis en DSRD, il est prévu d'allouer une bourse annuelle d'un montant de 500 €, de laquelle il faut retrancher 200 € de droits d'inscription.

Ces choix interrogent quant à la responsabilité sociale et économique de l'établissement vis-à-vis de ses jeunes chercheurs et de la soutenabilité dans la durée de ces pratiques, tout aussi fondamentalement, quant à la possibilité de mener des recherches de qualité, de manière pérenne, dans ces conditions.

**Le comité encourage fortement l'établissement à accompagner financièrement l'activité de recherche de ses jeunes chercheurs.**

Par ailleurs, le RAE précise que les enseignants sont encouragés à mettre en place des événements de type colloques, journées d'étude, etc., mais que cette volonté se heurte aux moyens limités de l'établissement.

Des pistes d'augmentation des moyens sont envisagées ou étudiées : mise en place de missions de création ou de pédagogie pour certains projets, contrats CIFRE, création d'une chaire d'entreprise, sollicitation de la région en appui des projets de 2 ou 3 étudiants. **Le comité invite l'établissement à approfondir les réflexions en cours en vue de traduire en actions concrètes l'évolution souhaitée vers un financement récurrent permettant de développer la recherche.**

## 5 / Des actions variées et profitables

L'école met en œuvre des cycles d'exposition, dont un, « *Uncool Memories* », issu du contexte de la pandémie, s'est déroulé au cours de la période 2020-2021. Dans ce cadre, elle dispose de partenariats avec des entités culturelles, telles que le Centre Dramatique National et le Centre Chorégraphique National de la ville d'Orléans, le centre d'art contemporain, les services culturels des collectivités. Les élèves du primaire et du secondaire sont associés à ces projets, la place des pratiques amateurs est aussi valorisée. En outre, le cycle de conférences (intervention d'artistes, de designers, de chercheurs) est ouvert au public extérieur. Ces éléments permettent à l'établissement d'avoir une visibilité en ville et dans la société.

Par ailleurs, les rencontres et les actions de médiation, menées dans le cadre de la politique d'expositions au cours desquelles sont présentés les méthodes et les processus des recherches expérimentales, contribuent aux échanges entre l'établissement et la société.

**Référence 12. « L'établissement mène une politique de ressources et de soutien qui bénéficie à ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société. »**

## 6 / Une mise en avant affirmée de l'expertise artistique

Dans le RAE, l'école met l'accent sur son expertise artistique qui a fait naître des collaborations avec des entreprises. De manière générale, ces collaborations donnent lieu à une valorisation des travaux de recherche qui rarement aboutissent à une production, mais font l'objet d'actions de médiation et d'accompagnement des publics. Des conventions peuvent encadrer ces collaborations. Celle qui a été établie avec Shiseido, expert international dans la création et la commercialisation de produits cosmétiques et de parfumerie, dont l'objet est la réalisation d'une étude par l'ESAD d'Orléans portant sur des propositions de représentativité des émotions suscitées par les parfums, témoigne de la reconnaissance de l'expertise de l'école.

En outre, l'établissement soutient les étudiants qui participent à des hackathons<sup>16</sup> en partenariat avec des entreprises sur des sujets économiques, sociaux et environnementaux. Il s'agit d'une initiative innovante qu'il faut souligner.

## Conclusion du domaine 2 : La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

### Points forts

- L'adossement des activités de recherche à la pédagogie à différents niveaux de cycles.
- L'accueil régulier de chercheurs étrangers pour des séjours de longue durée (un an), favorise une dynamique de l'équipe locale d'enseignants.
- L'octroi de décharges d'enseignement pour les enseignants fortement impliqués dans l'activité de recherche.
- Une visibilité au sein de la ville et de la société par la réalisation régulière d'un ensemble d'actions.

### Points faibles

- Le peu de collaborations structurées avec les partenaires académiques.
- Une recherche à l'international encore insuffisamment développée.

### Recommandations

- Affiner la stratégie pour le 3<sup>e</sup> cycle en cohérence avec les partenaires académiques régionaux.
- Permettre le soutien financier de l'activité de recherche des étudiants chercheurs.
- Développer l'activité de recherche à l'échelle internationale.

---

<sup>16</sup> Événements où plusieurs personnes ayant diverses compétences se réunissent afin de créer des projets en équipe sur une thématique précise en deux à trois jours.

# La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

**Référence 13. «L'établissement porte une politique de formation et une offre de formation de qualité, cohérentes avec son positionnement et sa stratégie.»**

## 1 / Une offre de formation renouvelée et clairement caractérisée

L'ESAD d'Orléans propose une offre de formation de premier cycle validée par le DNA option Design auquel est conféré le grade de licence, de deuxième cycle validée par le DNSEP option Design auquel est conféré le grade de master et, aujourd'hui, de troisième cycle comportant des formations à finalité professionnelle ou de recherche. Du fait de la dispense d'enseignements uniquement dans le champ du design et de l'absence de départements en arts plastiques ou en design au sein des universités d'Orléans et de Tours, l'école cultive sa spécialisation en complémentarité avec celle des autres écoles d'art de la région Centre-Val de Loire (École Nationale Supérieure d'Art de Bourges et École Supérieure d'Art de Tours). L'offre de formations est complétée par une classe préparatoire aux métiers de la création artistique très attractive et des ateliers de pratiques amateurs.

Afin d'enrichir les formations, l'ESAD d'Orléans a su tisser des partenariats avec d'autres écoles et acteurs du territoire, fondés sur la complémentarité des compétences (par exemple avec Néoma *Business School* pour l'ouverture vers l'entrepreneuriat, avec Polytech Orléans pour l'ouverture vers l'électronique, l'ingénierie et le développement informatique) et sur l'interdisciplinarité (par exemple avec l'ENSAPV ou avec l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique autour de l'audiovisuel avec le postmaster CAMEDIA). Les effectifs concernés par ces partenariats sont limités (un à quatre pour Néoma, jusqu'à huit pour l'ENSAPV), l'attractivité auprès des étudiants est à ce stade difficile à estimer en raison du contexte particulier de la pandémie. Il faut souligner que l'école poursuit une politique active de conventionnement avec une grande variété d'acteurs du domaine des arts et de la culture, étendant ainsi les services et les prestations auxquels ses propres publics peuvent accéder.

La politique de formation de l'ESAD d'Orléans s'inscrit en cohérence avec le projet d'établissement, qui revendique une approche artistique du design et une attention à l'écodesign. Avec l'arrivée de la nouvelle direction, elle s'étend au domaine du numérique dans une approche plus prospective. Cette dernière est définie comme un regard «futurographique», c'est-à-dire une formulation de scénarii et d'invention des spatialités et temporalités à venir<sup>17</sup>. L'école se définit en effet comme «une fabrique du futur»<sup>18</sup> dans sa pluralité d'enjeux numériques, écologiques et politiques. Ce choix marque une réorientation du projet pédagogique visant à davantage prendre en compte le numérique en termes de technologies et de métiers, suivant en cela les préconisations du précédent rapport d'évaluation du Hcéres de 2017. Ainsi, les maquettes pédagogiques sont enrichies en cours de programmation et de codage informatiques, en enseignements associant savoirs conventionnels et enseignement numérique, ainsi que de nouveaux cours théoriques pour introduire les sujets numériques et écologiques dans la formation dès la 1<sup>re</sup> année du cursus d'études. Un investissement en moyens humains (recrutement d'un professeur d'enseignement artistique couvrant toute la palette des arts et design numériques), en formation et en matériel (par exemple le laboratoire numérique ADALAB) a accompagné la mise en place de ces changements. L'école dispose aujourd'hui de dix ateliers techniques de haut niveau, ce qui contribue à la distinguer d'autres établissements. Cependant, la poursuite à l'avenir de ces investissements est contrainte par l'absence de budget d'investissement en propre pour les sites occupés.

## 2 / Une politique de mobilités internationales active

L'école a établi des liens avec de nombreux établissements homologues à l'étranger (41 établissements situés dans 25 pays différents). La liste des établissements internationaux partenaires est variée, elle couvre l'Europe, l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud.

Durant la période 2018-2021, 24 mobilités sortantes et 49 mobilités entrantes ont été organisées, dont respectivement 8 et 24 ont concerné des personnels, ce qui représente des nombres importants. L'année 2020-2021 a connu une baisse significative du nombre de mobilités (1 sortante et 6 entrantes) du fait de l'interruption des déplacements due à la pandémie.

Au cours du 1<sup>er</sup> cycle, les mobilités sortantes ne sont pas prévues, toutefois les étudiants peuvent bénéficier d'une aide financière de l'école s'ils souhaitent réaliser leur stage obligatoire à l'étranger. En revanche les

<sup>17</sup> Édito 2019 aux étudiantes et aux étudiants de l'ESAD d'Orléans.

<sup>18</sup> Ibid.

mobilités entrantes sont possibles, un accompagnement pédagogique et administratif des étudiants est instauré (recherche de logement, demande d'aides, etc.).

En 1<sup>re</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle, la maquette pédagogique prévoit une période de mobilité sortante, d'une durée d'un semestre ou de l'année entière, sous la forme suivie de cursus d'études ou de stage. Ces mobilités s'effectuent dans le cadre des dispositifs Erasmus+, du *Swiss-European Mobility program*, d'un programme d'échange avec le Canada ou d'accords bilatéraux passés avec des établissements de huit pays (Brésil, Chine, États-Unis, Inde, Israël, Mexique, Pérou et Corée du Sud).

Le RAE fait état d'un souhait de l'école d'affirmer son ambition européenne, entre autres en ayant « une mobilité des enseignants et des étudiants plus marquée ». **Le comité recommande de poursuivre cette politique de mobilités.**

### 3 / Les composants de la formation à et par la recherche sont à préciser

La mise en œuvre de la formation à et par la recherche s'appuie essentiellement sur les « sondes » (temps de recherche collaboratifs) et les PAD. Ces deux approches se fondent sur des axes de recherche identiques à ceux d'ECOLAB. Les « sondes », à travers les microthématiques qui y sont traitées, permettent des transferts fructueux vers les sujets de recherche des étudiants, qui appréhendent la théorie aussi comme une pratique. Au cours du 2<sup>e</sup> cycle, les enseignants fédèrent les étudiants autour de grandes thématiques qui leur permettent d'affiner leur projet et d'éclairer leur propre questionnement sur le plan théorique ou plastique. Au cours du 3<sup>e</sup> cycle, les étudiants se voient confier des projets qu'ils mènent de bout en bout. Ils deviennent, par ailleurs, des personnes ressources pour les autres cycles d'études lors des invitations à présenter leur chantier de recherche ou leur terrain, à l'occasion, par exemple, de la « Journée des Masterants ».

Les axes de recherche entre les « sondes », les PAD et ceux d'ECOLAB présentent un niveau de redondance important. Le principe d'impliquer directement les étudiants dans les travaux de recherche produits par les enseignants, selon une logique de co-construction, paraît bénéfique pour l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et des compétences. Toutefois l'équilibre entre les exigences en termes de production de résultats et en termes de transmission pour la formation est peu lisible. **Le comité recommande de préciser le contenu, les attendus et les constituants de la formation à et par la recherche.**

### 4 / Une politique de documentation très satisfaisante

La bibliothèque de l'école est dotée d'un fonds de 9 200 ouvrages hors périodiques tous rigoureusement référencés. Son public est essentiellement composé d'étudiants, plus rarement de personnes extérieures. La politique d'acquisition est concertée avec les enseignants et les étudiants, elle répond à leurs besoins, autant pour la pédagogie que pour la recherche. Les acquisitions de nouvelles références sont régulières (en moyenne 160 chaque année). Par ailleurs, la bibliothèque est partenaire du réseau des médiathèques et des bibliothèques spécialisées de la métropole, ce qui permet l'accès à une diversité de catalogues d'ouvrages.

Le service accueille les étudiants de 1<sup>re</sup> année dans le cadre d'une formation individualisée à la méthodologie de la recherche documentaire. Les étudiants de 2<sup>e</sup> cycle, à leur demande, peuvent être accompagnés dans la recherche documentaire et bibliographique liée à la rédaction de leur mémoire.

Les conditions de documentation, très favorables, concourent donc au développement de la culture des étudiants et à l'appropriation par ceux-ci d'une réflexion articulant la théorie et la pratique.

### 5 / Une professionnalisation des enseignements qui mérite d'être améliorée

La professionnalisation et la sensibilisation des étudiants aux sujets de l'entrepreneuriat culturel se fondent sur un réseau de partenariats avec des entreprises (notamment *Cosmetic Valley*), des associations (*Devenir art*, *Artefacts*), des institutions (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire) et des dispositifs spécialisés dans le domaine de l'entrepreneuriat (Pépité Centre-Val de Loire et le programme Pépité Starter). La mise en œuvre de formations complémentaires, par exemple avec *Néoma Business School* qui propose de former des managers dans le domaine du numérique, ou de type postdiplôme, concourt également à la réalisation de cet objectif. C'est aussi par l'échange avec l'équipe enseignante et les *alumni* que passe la professionnalisation.

Au sein des formations de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycle, l'étude de l'environnement économique, entrepreneurial, institutionnel, politique et juridique de la création artistique est présente, mais reste assez marginale. Le cours d'économie de projet arrive tardivement (semestre 9), aucun enseignement de cette nature n'est proposé en 1<sup>er</sup> cycle. La rareté d'enseignements spécifiques d'introduction aux problématiques économiques, financières et commerciales de la création artistique et du design en particulier n'est que partiellement compensée par les projets spécifiques menés avec des entreprises, par la participation à des hackathons ou par la réalisation d'un

stage en milieu professionnel. Le stage est obligatoire en 2<sup>e</sup> année, il est peu valorisé (2 ECTS), il reste optionnel en 2<sup>e</sup> cycle (semestre 8). Ainsi, la politique en matière de professionnalisation des formations présente des fragilités. **Le comité recommande d'engager une réflexion sur la place et le développement des enseignements professionnalisants.**

**Référence 14. « L'établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation. »**

## 6 / Une organisation pédagogique des formations clairement définie

L'organisation pédagogique des formations est clairement décrite, plusieurs dispositifs permettent de la rendre lisible en interne comme en externe : livret de l'étudiant, ENT, site internet, etc. Cette organisation s'appuie sur la réglementation en vigueur<sup>19</sup> et les compétences recensées par les fiches RNCP des diplômes DNA et DNSEP. À la suite du précédent rapport d'évaluation du Hcéres mentionnant un cloisonnement des enseignements entre théorie et pratique et un manque de porosité à l'intérieur du cursus formation, l'école a radicalement transformé la structure de son offre, d'une part, en réalisant un adossement clair de la formation à la recherche par l'art et le design et, d'autre part, en incitant les étudiants à davantage circuler entre les différentes filières, dans l'objectif de créer des moments de rencontres entre promotions, développant une culture d'appartenance collective au sein de la communauté étudiante. L'articulation entre cycles est aujourd'hui effective, avec des temps partagés de cours, de *workshops*, de journées d'étude, de conférences et de séminaires. Au niveau du master, elle est structurée par des parcours établis dans la continuité des projets longs obligatoires dans les deux mentions du cycle de niveau licence.

La mutualisation des enseignements de 2<sup>e</sup> cycle, en dehors des conférences transversales et des enseignements en mode « projet », demeure relativement limitée, mais les mutualisations sont très présentes au niveau du 1<sup>er</sup> cycle par le biais de cours optionnels et de modules. Au niveau du 3<sup>e</sup> cycle, l'offre de formation est en construction. Des mutualisations sont néanmoins à l'étude avec les formations doctorales des universités partenaires, à l'instar de la formation sur la déontologie scientifique mise en œuvre dans le cadre du DSRD avec l'école doctorale Humanités & Langues — ED 616 — des universités d'Orléans et de Tours.

## 7 / Une remarquable diversité des pratiques pédagogiques

Dans la nouvelle maquette proposée à compter de la rentrée 2021, la pédagogie par projet est mise en avant, elle repose sur les complémentarités entre les compétences et les expériences pratiques. Le choix de privilégier, à partir de la 2<sup>e</sup> année, différentes formes de travail collectif est justifié par l'école à la fois par la nécessaire adaptation aux enjeux actuels du travail dans un environnement numérique (sortir « d'une pédagogie conçue à partir de métiers qui peut-être n'existeront plus dans 10 ans ») et en termes d'initiation des étudiants aux dynamiques contemporaines de co-construction des projets autour d'une grande diversité d'acteurs (architectes, artistes, designers, ingénieurs, chercheurs-théoriciens, décideurs politiques et économiques, etc.)<sup>20</sup>. L'école revendique ce travail collectif « comme levier pour tourner les étudiants vers l'extérieur et ses pratiques ». L'articulation entre le projet personnel et la logique de projet comme démarche d'apprentissage, impliquant transversalité, pluridisciplinarité et va-et-vient entre théorie, pratique, réflexion et action, est au cœur de la structure des enseignements. La grande diversité des formats et des modalités d'enseignement (*workshops*, cours-projets, formations en ateliers techniques, modules, projets collectifs, bilans, cours théoriques, conférences, consultations, etc.), ainsi qu'un certain niveau d'individualisation des parcours (grâce aux projets optionnels par exemple), sont bénéfiques à la réussite des étudiants.

## 8 / Une ouverture de l'offre de formation à l'international à mieux organiser

Outre les partenariats et les mesures financières permettant de dynamiser les mobilités, l'école possède plusieurs atouts qui concourent à l'internationalisation de l'offre de formation. Un enseignement pratique en anglais est dispensé de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année d'études. Toutefois, l'ouverture à d'autres aires linguistiques serait profitable, étant donnée la cartographie mondiale des industries créatives du design. En collaboration avec l'université d'Orléans, une offre de cours de FLE est proposée à l'attention des publics internationaux. Une communication sur les possibilités de mobilité est effectuée chaque année auprès des entrants. Pour autant, la dimension internationale n'est pas encore pleinement inscrite dans les maquettes pédagogiques. **Le comité invite l'établissement à définir une stratégie en matière d'internationalisation des formations. Pour atteindre cet objectif, le comité recommande, entre autres, d'élargir l'enseignement des langues, au-delà de la langue anglaise.**

<sup>19</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027745448>

<sup>20</sup> Rapport d'autoévaluation, p. 38 et p. 44.

## 9 / Une offre de formation continue et en alternance à étudier

L'ouverture des formations vers l'alternance est en phase prospective. Cette piste est à creuser, compte tenu du tissu d'entreprises avec lesquelles l'école a tissé des partenariats. **Le comité recommande le développement de la construction d'une offre de formation continue et d'une réflexion sur l'apprentissage.**

**Référence 15. « L'établissement analyse l'attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, et favorise la réussite des étudiants depuis leur orientation jusqu'à leur insertion professionnelle. »**

## 10 / Une attractivité des formations probante

L'ESAD d'Orléans appréhende l'attractivité de ses formations à travers l'organisation de Journées Portes Ouvertes (conventionnelles ou virtuelles), sa présence dans des salons étudiants, le lien avec les lycées, le nombre de candidatures au concours d'entrée (désormais sur Parcoursup).

Au cours de la période 2019-2021, le nombre de participants à la phase d'admission en 1<sup>er</sup> cycle a augmenté, passant de 204 à 284. Ces données sont à rapporter au nombre d'inscrits en 1<sup>re</sup> année, proche de 70 en 2019 et 2020, une légère baisse étant constatée en 2021 (58 inscrits), due à la volonté de l'établissement de s'assurer de sa capacité de formation dans le contexte de la pandémie. Pour le 2<sup>e</sup> cycle, pendant la période 2019-2020, respectivement 23 et 26 candidats externes ont sollicité une équivalence permettant l'entrée en formation. Ces données répertoriées par l'établissement témoignent d'une attractivité significative de l'offre de formation.

## 11 / Une analyse de la performance des formations à compléter

L'école examine la performance de ses formations en se focalisant principalement sur les conditions d'accueil des populations désavantagées et en scrutant les risques de décrochage en cours de scolarité. L'évaluation quantitative est quant à elle principalement fondée sur les taux de réinscriptions. Pour les années 2018 à 2020, ces taux ont été constants (en moyenne 65 %). Bien qu'il soit quelque peu prématuré d'évaluer la performance de formations issues d'un remodelage profond et récent de la maquette pédagogique, les statistiques produites tendent à montrer un commencement d'efficacité des différents dispositifs d'accompagnement mis en œuvre (aménagement personnalisé de la poursuite d'études, possibilité de réorientation, obtention du diplôme en deux années, etc.).

En moyenne, concernant les trois dernières années, 80 % des étudiants inscrits en troisième année du 1<sup>er</sup> cycle ont obtenu le DNA, et 85 % des inscrits en deuxième année du 2<sup>e</sup> cycle ont obtenu le DNSEP. Il est important de noter que ces chiffres concernent l'ensemble des inscrits de chaque promotion et non les étudiants autorisés à se présenter au diplôme. **Le comité invite l'établissement à analyser et expliquer les raisons qui conduisent à ne pas présenter au diplôme un nombre significatif d'étudiants et à mettre en œuvre un plan d'action.**

## 12 / Une pertinence des formations mesurée

Le suivi de l'insertion professionnelle se fait principalement par le biais d'un compte LinkedIn *Alumni* et par des enquêtes quantitatives et qualitatives régulières. Sur la période 2019-2021, s'agissant du DNA, environ 15 % des diplômés ont rejoint directement la vie professionnelle, s'agissant du DNSEP, 45 % des diplômés ont poursuivi des études au sein de l'école (post-diplôme ou DSRD). 58 % sont dans la vie active 18 mois après l'obtention du DNSEP et ils sont 71 % après 30 mois.

Les aires géographiques d'insertion professionnelle des diplômés, ainsi que la nature et le statut des emplois qu'ils occupent ou des activités qu'ils exercent, sont connus. À partir de ces données, l'établissement identifie l'évolution des métiers du design, avec récemment l'apparition des métiers de designer-social et d'écodesigner.

**Référence 16. « L'établissement suit l'évolution de son offre de formation et s'assure de sa soutenabilité, en s'appuyant sur une politique de ressources humaines cohérente avec sa politique de formation et en mettant en œuvre une démarche d'amélioration continue. »**

### 13 / Un suivi de la carrière des personnels bien assuré

L'établissement accompagne le déroulement de carrière des personnels en les incitant à se présenter aux concours d'accès aux emplois de la fonction publique territoriale. Tous les agents bénéficient d'un entretien professionnel individuel annuel. Des formations aux outils numériques ont été proposées en interne. Des mobilités internationales enseignantes ont été organisées, consolidant ainsi, au sein des équipes pédagogiques, une meilleure connaissance d'environnements d'enseignement supérieur européens et extraeuropéens. Une formation externe des enseignants est envisagée, visant notamment à répondre à une forte demande en modélisation paramétrique. **Le comité ne peut qu'encourager cette orientation.**

### 14 / Une amélioration continue et performante de l'offre de formation

Depuis 2020, l'école a systématisé ses pratiques d'autoévaluation des formations (questionnaires adressés aux étudiants, consultations des coordinateurs et des équipes pédagogiques, etc.). L'école en revanche n'a pas créé de conseils de perfectionnement par diplôme. Néanmoins les débats sur les questions liées aux activités pédagogiques se tiennent régulièrement au sein du conseil d'orientation pédagogique.

Les aménagements et les évolutions des maquettes pédagogiques suivent une procédure formalisée et clairement énoncée : explicitation de la méthodologie, consultation des coordinateurs, des équipes pédagogiques, des étudiants, récolte des propositions d'évolutions, mise en perspective des évolutions au regard de la réglementation, des contraintes budgétaires et des espaces d'enseignements disponibles, proposition des évolutions au COP, mise en œuvre des évolutions (année n+1) et retour d'expériences. Ce dispositif d'amélioration continue de la formation est à saluer.

### 15 / Une maîtrise judicieuse des coûts des formations

L'ESAD d'Orléans fonctionne avec un budget relativement contraint, les marges de manœuvre en soutien de l'ambition du nouveau projet d'établissement sont limitées. Les moyens permettant d'investir dans le développement des formations (numérique, langue étrangère, etc.) et de programmer des recrutements (personnels administratifs et techniques, enseignants) sont réduits. La poursuite des partenariats avec les universités dans une logique de partage des enseignements et l'adossement de la formation à la recherche avec le principe des « sondes » et des workshops, des séminaires et des journées d'étude entre différents niveaux ont toutefois permis de réduire les coûts des formations par le jeu des mutualisations entre établissements. Ainsi, des financements ont été dégagés pour la mise en œuvre des activités de recherche (recrutement d'enseignants spécialisés sous contraintes des tutelles territoriales et au gré des besoins exprimés de l'établissement dans diverses disciplines ou pratiques rares, apports aux travaux des étudiants).

**Référence 17. « L'établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l'engagement des étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant. »**

### 16 / Une politique de la vie étudiante et de la vie de campus engagée

L'école dispose d'une convention avec l'université d'Orléans afin de mutualiser des activités (construction de projets pédagogiques, transfert de compétences et de ressources, etc.) et des services (accès à la vie culturelle, aux bibliothèques, au service de santé universitaire, etc.). Ces possibilités restent toutefois d'une faible exploitation par les étudiants, à l'exception des suivis médicaux et psychologiques en augmentation à la suite de la crise sanitaire de la Covid-19, principalement du fait de l'éloignement géographique de l'université.

L'amplitude d'ouverture de l'établissement (du lundi au vendredi de 8 h à 20 h) permet aux étudiants de poursuivre la construction de leur projet pratique à l'issue des cours. Un accent particulier est mis sur l'agencement des espaces et l'acquisition de matériaux en adéquation avec les ambitions de la pédagogie. Plus concrètement, divers ateliers techniques (gravure, bois/maquette, métallurgie, photos, animation, etc.) partagés entre le bâtiment principal et Le 108, un centre de documentation et des salles d'infographies sont mis à disposition des étudiants. Des moyens de reproduction et d'impression sont accessibles en contrepartie d'une participation financière (une carte d'impression d'un montant de 15 € est octroyée chaque semestre). Les salles d'infographies sont équipées des logiciels nécessaires, tels que la suite Adobe. Le prêt d'appareils photo, de matériel audiovisuel ou encore d'ordinateurs portables est possible sous réserve de l'accord écrit

d'un enseignant et du dépôt d'un chèque de caution. Les demandes d'emprunts de matériels sont prioritaires pour les étudiants inscrits aux épreuves terminales de délivrance des diplômes. L'ajout d'espaces dans le bâtiment Le 108 favorise l'accès à de nouvelles disciplines et échanges extrascolaires, de nombreuses associations qui relèvent du spectacle vivant, du cinéma et de la création numérique étant abritées dans ces locaux.

Lors des entretiens, les étudiants ont fait part de leur adhésion à la création des plateaux facilitant les échanges entre les promotions. Le comité a constaté l'absence de rivalité et la cohésion de la communauté étudiante, ce qu'il faut souligner.

Un soutien financier et matériel est apporté au bureau des étudiants (allocation de 500 € et compte d'impression), les recettes des distributeurs de boisson et d'alimentation sont versées à La coopérative (gérée par les étudiants, elle permet l'achat de petits matériels). Le fonctionnement du bureau des étudiants a été altéré durant la pandémie. Une reprise progressive des activités donne lieu à l'organisation d'événements thématiques ou encore à des programmations de projections cinématographiques. Afin de lutter contre la précarité des étudiants, la création d'une récupérathèque est prévue.

Les étudiants sont bien présents dans les instances de gouvernance, ils sont associés aux conseils de classe, aux réunions de coordination, d'information et de concertation par le biais de la représentation de deux à quatre étudiants élus par classe. La participation aux heures collectives (JPO, aides aux diplômés, projet de documentation sur les événements de l'école) est valorisée en 1<sup>er</sup> cycle (1 ECTS).

L'ensemble de ces éléments démontre que l'école porte une attention particulière au bien-être des étudiants, notamment grâce à un dialogue et à des échanges transparents et réguliers et aussi grâce à la mise à disposition de locaux et d'équipements adaptés à la réalisation de leurs travaux.

## 17 / Des ressources affectées à la qualité de la vie étudiante

Un partenariat avec le Crous a permis de réserver 14 logements (durant l'année 2020-2021), en priorité pour les entrants en classe préparatoire. Les crédits de la CVEC de 2019-2020 ont été affectés à la prise en charge des déplacements dans le cadre d'expositions ou de projets artistiques et culturels (5 342 €) et à l'achat de matériels informatiques (6 000 €), ce qui répond à la mise en œuvre des orientations du projet pédagogique.

Des emplois destinés aux étudiants sont proposés : accueil de l'école en soirée, gestion de la bibliothèque, monitorat dans des ateliers de l'école et gestion du prêt informatique.

Il existe des aides aux diplômés (30 € pour le DNA et 50 € pour le DNSEP) pour prendre en charge entre autres les coûts d'impression des travaux et l'achat de petits matériels. Certains étudiants trouvent compliquées les modalités d'attribution de ces aides (demande auprès d'un enseignant, puis d'un régisseur avant toute commande), aussi ils ne les sollicitent pas. **Le comité invite l'établissement à simplifier, dans la mesure du possible, les conditions de recours à ces aides.**

## Conclusion du domaine 3 : La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

### Points forts

- Une grande variété de conventionnements avec des acteurs du domaine des arts et de la culture.
- Une approche artistique du design et une attention à l'écodesign avec un élargissement futur au domaine du numérique.
- Le suivi de carrière des personnels.
- Des mobilités entrantes et sortantes développées avec un accompagnement pédagogique et administratif des étudiants.
- La possibilité de bénéficier de dix ateliers techniques de haut niveau.
- La grande diversité des formats et des modalités d'enseignement.
- L'attention particulière au bien-être des étudiants.

### Points faibles

- Un budget d'investissement contraint pour l'ensemble des sites occupés.

- Une insatisfaction exprimée par les étudiants au sujet du format des *workshops*.
- L'insuffisance des enseignements professionnalisants en particulier liés aux problématiques économiques, financières et commerciales de la création artistique et du design.
- L'absence de conseil de perfectionnement ou instance similaire par diplôme.

## Recommandations

- Préciser le contenu, les attendus et les constituants de la formation à et par la recherche.
- Engager une réflexion sur la place et le développement des enseignements professionnalisants.
- Construire une offre de formation continue et réfléchir à l'apprentissage.

# Conclusion

L'ESAD d'Orléans affirme depuis ces trois dernières années une identité artistique et un positionnement singulier fondés sur l'introduction du numérique et de la recherche dans le domaine du design, tirant parti des nombreux atouts dont elle témoigne. Ce positionnement audacieux aura à prendre en compte les nécessaires ajustements requis par la transition écologique. L'établissement est prêt à relever ce défi. Les ambitions affichées sont adaptées à l'échelle de l'école.

En matière de recherche, qualifiée d'axe majeur, de façon très positive, le lien entre recherche et formation est effectif tout au long du cursus d'études. Au niveau du 3<sup>e</sup> cycle, les actions menées s'appuient sur une démarche proche de la recherche scientifique, tout en souhaitant préserver le lien aux matériaux constitutifs de l'art. L'ouverture récente vers l'université devrait permettre de définir de nouvelles perspectives.

Les évolutions apportées aux programmes pédagogiques s'inscrivent pleinement dans les orientations du projet d'établissement. Il reste à amplifier la professionnalisation des enseignements et à structurer les partenariats avec les milieux professionnels et artistiques.

S'agissant de l'international, une stratégie est à mettre en œuvre. Elle permettrait d'encore mieux affirmer l'identité de l'établissement et d'accroître sa reconnaissance au-delà des mobilités réalisées aujourd'hui.

L'attention portée à la vie de campus et à l'accueil des étudiants est réelle, elle engage l'établissement à s'assurer que les conditions de la scolarité de tous les étudiants sont satisfaisantes. Cela passe vraisemblablement par un soutien accru aux étudiants inscrits en formation de 3<sup>e</sup> cycle.

## 1 / Les points forts

- Une forte adhésion au projet renouvelé de l'école de la part de la métropole, des partenaires professionnels et des équipes de l'établissement.
- Le soin apporté à la qualité des espaces et des équipements mis à disposition des enseignants et des étudiants. La volonté de maintenir un haut niveau de performance.
- L'instauration d'un dialogue social sain et la mise en place d'un CT et d'un CHSCT.
- La définition d'un projet pédagogique présentant un parti pris affirmé en matière de recherche dans le domaine du numérique.
- Une situation financière stable dans la durée.
- La déclinaison de la pédagogie en fonction de thématiques de recherche.
- L'engagement dans l'accompagnement de la vie étudiante. La fluidité du dialogue avec les étudiants.

## 2 / Les points faibles

- L'absence de mise en œuvre de la stratégie en matière internationale.
- Des relations avec les entreprises peu dynamiques, le manque de lisibilité de la finalité des activités mise en place dans ce cadre.
- Un dialogue de confiance entre l'université et l'école au sujet du 3<sup>e</sup> cycle, qui ne se traduit pas en actions concrètes.
- Le manque de stratégie concernant la professionnalisation de la formation.
- Une démarche qualité encore embryonnaire.
- Un soutien financier insuffisant aux étudiants inscrits en 3<sup>e</sup> cycle et aux projets qu'ils développent.

## 3 / Les recommandations

- Concrétiser une stratégie d'internationalisation, tant en ce qui concerne l'offre de formation que la recherche.
- Accorder la priorité au développement du réseau des partenaires professionnels et plus globalement de la professionnalisation, enrichir les partenariats existants.
- Clarifier les choix stratégiques de l'offre de formation en 3<sup>e</sup> cycle.
- Préserver l'unité de l'école, compte tenu de la multiplicité des locaux.

- Approfondir la démarche qualité, la décliner en processus et objectifs opérationnels. Explorer les possibilités d'augmentation des ressources propres afin d'assurer le développement ambitieux du projet d'établissement.

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION DESIGN

## Établissement ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN D'ORLÉANS

Le DNA option *Design*, délivré par l'ESAD d'Orléans à l'issue d'une formation d'une durée de trois ans, est un diplôme du 1<sup>er</sup> cycle qui confère le grade de licence. Il vise l'acquisition de connaissances et d'outils dans les domaines du design graphique, de la conception web, de la modélisation, de l'impression 3D et de la typographie. Il comporte deux mentions : *Design d'objet et d'espace* (DOE) et *Design visuel et graphique* (DVG), le choix de la mention s'effectue à l'issue de la 1<sup>re</sup> année d'études. Au cours de la dernière période, la formation a connu des évolutions. Jusqu'en 2019, les problématiques liées à la transition écologique et à l'éco-design ont marqué le cursus d'études ; depuis 2019, une prépondérance est octroyée au champ du numérique, notamment par le biais du parcours *Nouvelles formes numériques*.

### 1 / La politique et la caractérisation de la formation

#### **L'adéquation entre la formation avec la stratégie formation de l'établissement est clairement établie.**

La stratégie du projet pédagogique de l'école est essentiellement établie autour de deux axes : les nouvelles formes numériques et leur usage à l'intersection des problématiques politiques, écologiques, sociales et industrielles ; la recherche comme espace de réflexion critique envers les usages et les mutations des pratiques numériques et de partage de savoirs et d'expériences. Tant les contenus d'enseignements (cours de programmation et de code, enseignements mixant savoirs conventionnels et enseignement numérique, approche des problématiques liées à la transition écologique) que les modalités pédagogiques (cours théoriques, travaux personnels, temps de recherche collaboratifs) permettent d'établir l'adéquation entre la formation conduisant au DNA et les axes sur lesquels s'appuie la mise en œuvre de la politique de formation.

#### **Une ouverture de la formation à l'international à consolider.**

Les nombreuses coopérations avec des écoles dispensant un enseignement en design de réputation internationale (principalement européennes) constituent un atout certain permettant le développement de nouvelles collaborations au bénéfice de la formation, depuis 2020 ces dernières ont été élargies à la Suisse et à la Corée du Sud. Deux principes soutiennent les actions mises en œuvre : similitude et complémentarité des enseignements et des projets, aucune détermination de zone géographique. Au cours du 1<sup>er</sup> cycle, les mobilités sortantes ne sont pas prévues, toutefois le stage obligatoire prévu durant la 2<sup>e</sup> ou la 3<sup>e</sup> année peut être réalisé à l'étranger et bénéficier d'une aide financière de l'école. En revanche, les mobilités entrantes sont possibles, un accompagnement pédagogique et administratif des étudiants est instauré (recherche de logement, demande d'aides, etc.). Une communication sur les possibilités de mobilité est effectuée chaque année auprès des entrants. Le comité invite l'établissement à étudier les possibilités d'organiser des mobilités sortantes pour les étudiants qui le souhaitent. Un bilan des actions menées devrait être réalisé, ne serait-ce que pour examiner la justesse des principes énoncés dans leur mise en œuvre en faveur du DNA.

#### **Une initiation à la recherche adaptée au niveau d'études.**

L'adossement de la formation à la recherche s'effectue, à compter de la 2<sup>e</sup> année, dans le cadre de workshops par le biais des « sondes » (temps de recherche collectifs). Ces dernières permettent des transferts fructueux vers les sujets de recherche des étudiants qui appréhendent la théorie aussi comme une pratique. Les étudiants ont la possibilité d'assister aux conférences et de suivre les séminaires des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. En outre, la médiathèque de l'école met à leur disposition un corpus d'ouvrages fournissant de très bons repères, notamment concernant la théorie des médias. Les axes de recherche des sondes sont ceux du laboratoire ECOLAB. Le principe d'impliquer directement les étudiants dans les travaux de recherche produits par les enseignants, selon un principe de co-construction, paraît bénéfique pour l'acquisition d'une initiation à la recherche.

### **La dimension professionnalisante de la formation est à encore amplifier.**

La formation bénéficie des partenariats noués par l'école avec de nombreuses institutions culturelles issues d'une diversité de champs artistiques (arts visuels, théâtre, danse, musique, audiovisuel, édition). Elle bénéficie également des collaborations ponctuelles mises en œuvre avec des acteurs économiques du territoire (dispositif PÉPITE Centre-Val de Loire — Orléans, RCP Design, Aktan, Ecopia, etc.). Le positionnement de l'établissement sur des secteurs très innovants (blockchain, I.A., *bigdata*, écotechnologie) offre une perspective de montée en puissance de ces collaborations. Le comité invite l'établissement à s'emparer de cet atout et de l'intérêt formulé par les partenaires en vue d'intensifier les échanges, tant en ce qui concerne les lieux de création et de diffusion que les entreprises. Au niveau des enseignements, très peu d'entre eux étudient l'environnement économique et entrepreneurial de la création artistique, à l'exception du cours d'économie de projets en 3<sup>e</sup> année. Ce manque est en partie compensé par les projets spécifiques menés avec des entreprises, par la participation à des hackathons ou la réalisation d'un stage en milieu professionnel. Le stage est obligatoire en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année. Le comité recommande d'engager une réflexion sur les possibilités de développement en 1<sup>er</sup> cycle des dispositifs et des enseignements professionnalisants.

## 2 / L'organisation pédagogique de la formation

### **Une juste adéquation entre les méthodes pédagogiques mises en œuvre et les compétences visées.**

Les méthodes pédagogiques sont en accord avec les connaissances et les compétences visées, remplissant complètement les critères de progressivité et d'acquisition de connaissances techniques et théoriques attendues dans le domaine du design.

### **Des pratiques pédagogiques multiples et variées.**

Durant le premier cycle, les formats et les modalités d'enseignement sont d'une grande diversité (workshops, cours projets obligatoires ou optionnels, formations en ateliers techniques, modules, projets collectifs, bilans, cours théoriques, conférences, consultations, etc.). Ils se doublent de plus d'une ouverture vers le domaine de la recherche selon un principe de travail collaboratif.

### **Les contenus de l'ouverture de la formation à l'international à enrichir**

Un enseignement pratique en anglais est dispensé de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année d'études. Le comité invite l'établissement à ouvrir cet enseignement à d'autres aires linguistiques, étant donnée la cartographie mondiale des industries créatives du design. En collaboration avec l'université d'Orléans, une offre de cours de FLE est aussi proposée à l'attention des publics internationaux.

### **L'ÉSAD d'Orléans ne propose pas de formation continue ou en alternance.**

## 3 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

### **Une attractivité de la formation probante.**

L'ÉSAD favorise l'attractivité de la formation à travers l'organisation de Journées Portes Ouvertes, sa présence dans des salons étudiants, le lien avec les lycées, le nombre de candidatures au concours d'entrée (désormais sur ParcoursSup). Durant la période 2019-2021, le nombre de participants à la phase d'admission en 1<sup>er</sup> cycle a augmenté, passant de 204 à 284. Ces données sont à rapporter au nombre d'inscrits en 1<sup>re</sup> année, proche de 70 en 2019 et 2020 mais une légère baisse est constatée en 2021 (58 inscrits) du fait de la pandémie. Ces données témoignent d'une attractivité significative de la formation.

### **Un manque de réussite au diplôme à analyser.**

En moyenne, concernant les trois dernières années, 76 % des étudiants inscrits en 1<sup>er</sup> cycle ont obtenu le DNA. Il est important de noter que ce pourcentage concerne l'ensemble des inscrits de chaque promotion et non les étudiants autorisés à se présenter au diplôme. **Le comité invite l'établissement à expliciter les raisons du nombre significatif d'étudiants non présentés au DNA.**

### **Une mesure effective de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés.**

Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés se fait principalement par le biais du compte LinkedIn Alumni et par des enquêtes quantitatives et qualitatives régulières, avec un taux de réponse proche de 40 %. Au cours de la période 2019-2021, environ un tiers des diplômés ont poursuivi leurs études au sein d'autres établissements similaires ou proches ou bien ont intégré une formation en alternance. Environ 15 % ont rejoint directement la vie professionnelle, la nature et le statut des emplois qu'ils occupent ou des activités qu'ils exercent sont connus.

Ce sont en grande partie, les métiers de graphiste, de designer et d'architecte d'intérieur, ce qui est cohérent au regard des orientations de la formation.

## 4 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

### **Un processus d'évaluation interne de la formation bien en place.**

Depuis le récent changement de direction, l'école a systématisé ses pratiques d'autoévaluation des formations. Une attention très importante a été portée au dialogue multilatéral entre les différents corps la constituant. Les coordinateurs, les équipes pédagogiques (collégalement et individuellement), les étudiants (collégalement et délégués) sont régulièrement réunis. Des questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants sont mis en place. On ne peut que saluer ces initiatives et la réactivité afférente confirmée par les entretiens au cours de la visite sur site.

## Conclusion

### Points forts

- Une adéquation entre les orientations de la formation du 1<sup>er</sup> cycle et la politique de formation mise en œuvre au niveau de l'établissement.
- Une diversité des pratiques pédagogiques.
- Une bonne qualité des modalités de suivi de la formation.

### Points faibles

- Une fragilité des enseignements professionnalisants.
- Un manque d'évaluation des collaborations à l'international.

### Recommandations

- Enrichir les dispositifs et les enseignements en faveur de la professionnalisation.
- Formaliser les finalités des relations internationales, amplifier l'apprentissage des langues étrangères.

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (DNSEP), OPTION DESIGN

## Établissement ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN D'ORLÉANS

Le DNSEP option *Design*, délivré par l'ESAD d'Orléans à l'issue d'une formation d'une durée de deux ans, est un diplôme du 2<sup>e</sup> cycle qui confère le grade de master. Il vise l'acquisition de connaissances et de compétences permettant aux étudiants d'affirmer une personnalité et une démarche artistique singulière, de mener un travail critique, de conduire un projet en autonomie et dans un cadre collaboratif, et de s'adapter à une diversité de contextes professionnels et culturels. Il comporte deux mentions : *Design des communs* comprenant les parcours *Design d'espace*, et *Objets connectés et design des données* ; *Design des média* comprenant les parcours *Éditions* et *Archéologie des média*. Au cours de la dernière période, la formation a connu des évolutions. Jusqu'en 2019, les problématiques liées à la transition écologique et à l'éco-design ont marqué le cursus d'études ; depuis 2019, une prépondérance est octroyée au champ du numérique. Le DNSEP se veut être une suite logique et sans rupture du 1<sup>er</sup> cycle conduisant au DNA option *Design*.

### 1 / La politique et la caractérisation de la formation

#### **Des orientations de la formation clairement en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.**

Le 1<sup>er</sup> cycle vise à fournir les bases pratiques et théoriques nécessaires à l'appréhension des éléments constitutifs du design. Il propose en outre des temps de recherche collaboratifs intitulés « sondes ». Le 2<sup>e</sup> cycle accentue très significativement l'orientation recherche à travers la mise en place de PAD (Programme en art et design) intitulés « *Blockchain in media* », « *Édition, média, design* », « *LIGA* » et « *Objects, crafts and computation* ». La formation propose en outre de doter les étudiants de capacités de réactivité et d'adaptabilité aux nouveaux outils et aux matières du champ numérique. La stratégie du projet pédagogique de l'école est essentiellement établie autour de deux axes : les nouvelles formes numériques et leur usage à l'intersection des problématiques politiques, écologiques, sociales et industrielles ; la recherche comme espace de réflexion critique envers les usages et les mutations des pratiques numériques et de partage de savoirs et d'expériences. Le positionnement du DNSEP est donc défini en adéquation avec les axes sur lesquels s'appuie la mise en œuvre de la politique de formation.

#### **Une ouverture à l'international à davantage expliciter.**

La quatrième année comprend une période de mobilité sortante, d'une durée d'un semestre ou de l'année entière, sous la forme d'un suivi de cursus d'études ou de stage. Ces mobilités s'effectuent dans le cadre des dispositifs Erasmus+, du *Swiss-European Mobility program*, d'un programme d'échange avec le Canada ou d'accords bilatéraux passés avec huit pays (Brésil, Chine, États-Unis, Inde, Israël, Mexique, Pérou et Corée du Sud). Les mobilités font l'objet d'un accompagnement important des équipes administratives et pédagogiques de l'école. Dans le cadre des PAD, il existe des collaborations avec la Haute école d'art et de design à Genève (Suisse), l'Académie d'art et de design Eugeniusz Geppert à Wrocław (Pologne), l'École nationale supérieure des arts visuels de La Cambre à Bruxelles (Belgique) et l'Université technique de Brandebourg à Cottbus (Allemagne). Le rôle actif de l'école dans ses partenariats n'est pas clairement explicité. Le comité invite la formation à définir une politique à l'international plus lisible.

#### **Un développement de l'adossé à la recherche probant, toutefois à clarifier.**

La mise en œuvre de la formation à et par la recherche s'appuie essentiellement sur les « sondes » et les PAD. Ces deux approches se fondent sur des axes de recherche identiques à ceux d'ECOLAB (laboratoire de l'école créé en 2018). Les « sondes », à travers les microthématiques qui y sont traitées, permettent des transferts fructueux vers les sujets de recherche des étudiants qui appréhendent la théorie aussi comme une pratique. Au cours du 2<sup>e</sup> cycle, les enseignants fédèrent les étudiants autour de grandes thématiques qui leur permettent d'affiner leur projet et d'éclairer leur propre questionnement sur le plan théorique ou plastique. Le principe d'intéresser et d'impliquer directement les étudiants dans la recherche des enseignants, selon une logique de co-construction, est bénéfique pour l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et des compétences. Dans ce cadre, il est établi le principe du partage à parts égales, entre enseignants et étudiants, de la signature des

travaux réalisés, exposés et diffusés. Il paraît cependant nécessaire de clarifier le rôle de chacun au sein de cette démarche collective afin d'identifier précisément l'apport des étudiants.

#### **Des relations avec le monde socioéconomique à encore amplifier.**

La formation bénéficie des partenariats noués par l'école avec de nombreuses institutions culturelles issues d'une diversité de champs artistiques (arts visuels, théâtre, danse, musique, audiovisuel, édition).

Elle bénéficie également des collaborations ponctuelles mises en œuvre avec des acteurs économiques du territoire (dispositif PÉPITE Centre-Val de Loire — Orléans, RCP Design, Aktan, Ecopia, etc.). Le positionnement de l'établissement sur des secteurs très innovants (blockchain, I.A., *bigdata*, écotecnologie) offre une perspective de montée en puissance de ces collaborations. Le comité invite l'établissement à s'emparer de cet atout et de l'intérêt formulé par les partenaires en vue d'intensifier les échanges, tant en ce qui concerne les lieux de création et de diffusion que les entreprises.

Au niveau des enseignements, des cours en économie de projets ont été mis en place à compter de l'année 2020 à destination des étudiants de 5<sup>e</sup> année. L'ensemble des sujets relatifs à la conception et à la réalisation des projets artistiques sont traités (statuts, cahier des charges, contrats, suivi budgétaire, propriété intellectuelle, etc.). Des ateliers pratiques et des interventions de représentants de structures et d'Alumni sont également prévus.

Durant le 2<sup>e</sup> semestre de la 1<sup>re</sup> année, les étudiants ont la possibilité de réaliser un stage. Dans ce cas, un accompagnement administratif est prévu (réalisation de portfolio, référencement de structures d'accueil). Un bilan des stages effectivement réalisés devrait être établi, ne serait-ce que pour mesurer la pertinence des conditions d'accueil et de suivi des stagiaires et surtout la plus-value des stages dans le parcours des étudiants.

## 2 / L'organisation pédagogique de la formation

#### **Une juste adéquation entre les méthodes pédagogiques mises en œuvre et les compétences visées.**

Passant d'une formation reposant sur un principe de projet à une formation organisée autour d'une valorisation de la recherche, le DNSEP a su mettre en œuvre des méthodes pédagogiques en accord avec les connaissances et les compétences visées, qu'il s'agisse du processus de conception et de construction du projet plastique de l'étudiant ou de l'articulation entre approche théorique et approche plastique.

#### **Des pratiques pédagogiques multiples et variées.**

Durant le 2<sup>e</sup> cycle, les formats et les modalités d'enseignement sont d'une grande diversité (workshops, séminaires, cours, expositions, formations en ateliers techniques et à l'accrochage, plateaux de recherche, etc.). Une personnalisation du parcours de formation est instaurée par le biais du cours-projet qui comporte un temps de travail en autonomie important.

**Les contenus de l'ouverture de la formation à l'international à enrichir.** Un enseignement pratique en anglais est dispensé de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année d'études. Le comité invite la formation à ouvrir cet enseignement à d'autres aires linguistiques, étant donné la cartographie mondiale des industries créatives du design. En collaboration avec l'université d'Orléans, une offre de cours de FLE est proposée à l'attention des publics internationaux. Une communication sur les possibilités de mobilité est effectuée chaque année auprès des entrants.

**L'ÉSAD d'Orléans ne propose pas de formation continue ou en alternance.**

## 3 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

#### **Une baisse de l'attractivité de la formation durant la période 2018-2020 ; un retour à la hausse depuis la rentrée 2021.**

Diverses actions de communication sont mobilisées : organisation de journées portes ouvertes, campagnes d'informations auprès des autres écoles, écoles privées et DN Made, participation à des salons étudiants.

L'établissement mise sur les réseaux sociaux, les statistiques de consultation de sa présence sur le World Wide Web et le retour sur les expositions des travaux des étudiants pour mesurer son attractivité auprès de ses différents publics. Durant la période 2018-2020, le nombre d'inscrits en 1<sup>re</sup> année est en baisse, passant de 36 étudiants à 23. Cette situation mérite d'être analysée et commentée par l'établissement.

#### **Un suivi de la réussite des étudiants à approfondir.**

Selon les statistiques fournies par l'établissement concernant la période 2018-2020, le taux de réussite en 1<sup>re</sup> année est en moyenne de 70 % et celui au diplôme est compris entre 84 et 90 %. Ces derniers

taux sont satisfaisants. En revanche, le taux d'échec à l'issue de la 1<sup>re</sup> année (environ 30 %) est relativement élevé, les documents communiqués ne permettent pas au comité d'identifier une analyse de cette situation.

#### **L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés sont précisément mesurées.**

Le suivi du devenir des diplômés est précisément assuré, principalement par le biais du compte LinkedIn Alumni et par des enquêtes quantitatives et qualitatives régulières. Durant la période 2019-2021, 45 % des diplômés ont poursuivi des études au sein de l'école (post-diplôme ou DSRD), ce qui correspond à l'inscription forte de la recherche dans la formation. Respectivement, 33 et 71 % sont en emploi 18 mois après l'obtention du DNSEP. L'aire géographique d'insertion professionnelle est de plus en plus la région Centre-Val de Loire. Les emplois occupés ou les activités exercées concernent principalement les métiers de designer et de graphiste, avec l'apparition récente des métiers d'éco-designer, de designer social et de média designer. La formation proposée s'avère en adéquation avec l'insertion des diplômés qui rejoignent directement la vie professionnelle.

## 4 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

#### **Un processus d'évaluation interne de la formation bien en place.**

Depuis le récent changement de direction, l'école a systématisé ses pratiques d'autoévaluation des formations. Une attention très importante a été portée au dialogue multilatéral entre les différents corps la constituant. Les coordinateurs, les équipes pédagogiques (collégalement et individuellement), les étudiants (collégalement et délégués) sont régulièrement réunis. Des questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants sont mis en place. On ne peut que saluer ces initiatives et la réactivité afférente confirmée par les entretiens au cours de la visite sur site.

## Conclusion

### Points forts

- Une importance accordée à la recherche au sein du cursus d'études.
- Une adéquation entre les orientations de la formation, la politique de formation de l'école et les métiers visés.
- Une diversité des pratiques pédagogiques.
- Une bonne qualité des modalités de suivi de la formation.

### Points faibles

- Une stratégie à l'international fragile.
- Un manque d'évaluation de la baisse des effectifs des entrants sur la période 2018-2020 et du taux d'échec important à l'issue de la 1<sup>re</sup> année d'études.

### Recommandations

- Formaliser les finalités des relations internationales, amplifier l'apprentissage des langues étrangères.
- Établir une analyse approfondie de la faible réussite à l'issue de la 1<sup>re</sup> année d'études.
- En matière de professionnalisation, développer les partenariats professionnels sur le territoire et établir un bilan des stages.

## Liste des sigles

### A

ACFI	Agent chargé de la fonction d'inspection de santé et sécurité
ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires
ANdÉA	Association nationale des écoles supérieures d'art
ARC	Ateliers de recherche et de création

### B

BDE	Bureau des élèves
-----	-------------------

### C

CA	Conseil d'administration
Cac	Conseil académique
CAGB	communauté d'agglomération du Grand Besançon
CCI	Chambre de commerce et de l'industrie
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CFA	Centre de formation d'apprentis
CGC	Communauté du Grand Chalon
CGT	Centre de gestion territorial
CGE	Conférence des grandes écoles
CHU	Centre hospitalo-universitaire
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CNESER	Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
CNESERAC	Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistique et culturels
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CPVE	Conseil pédagogique de la vie étudiante
ComUE	Communauté d'universités et établissements
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CRR	Conservatoire à rayonnement régional
CT	Comité technique
CVEC	Contribution à la vie étudiante et de campus

### D

DESMA	Diplôme d'enseignement média art
DGCA	Direction générale de la création artistique
DNA	Diplôme national d'art
DNSEP	Diplôme national supérieur d'expression plastique
DOB	Débat d'orientation budgétaire
DRAC	Directions régionales des affaires culturelles
DRH	Direction des ressources humaines
DSRA	Diplôme supérieur de recherche en art
DSRD	Diplôme supérieur de recherche en design

### E

EBA	École des beaux-arts
EC	Enseignant-chercheur
ED	École doctorale
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
Ensam	École nationale supérieure des arts et métiers
ENT	Environnement numérique de travail
EPCC	Établissement public de coopération culturelle
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPSCP	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

## F

Frac Fonds régional d'art contemporain

## G

GPEEC Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences  
GPRH Gestion prévisionnelle des ressources humaines

## H

Hcéres Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur  
HDR Habilitation à diriger des recherches  
HEAD Haute école d'art et de design

## I

IUT Institut universitaire de technologie  
ISBA Institut supérieur des beaux-arts

## J

JPO Journée Portes Ouvertes

## L

LSHS Lettres, sciences humaines et sociales  
LDG Lignes directrices de gestion

## M

MAD Mise à disposition

## P

PAD Programmes en Art et Design  
PEA Professeur d'enseignement artistique  
PRAN Pôle régional des arts numériques

## Q

QVT Qualité de vie au travail

## R

RAE Rapport d'autoévaluation  
RAP Régie autonome personnalisée  
RCE Responsabilités et compétences élargies  
RH Ressources humaines

## S

Shon Surface hors œuvre nette  
SHS Sciences humaines et sociales  
SI Système d'information  
Sodavi Schéma d'orientation et de développement des arts visuels  
Strater Stratégie territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche  
SWOT (analyse) **Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats**

## U

UFC Université de Franche Comté  
UFR Unité de formation et de recherche  
UQAM Université du Québec à Montréal

V

VAE

Validation des acquis de l'expérience

# Observations du directeur de l'ESAD d'Orléans

## esad\_orleans

Emmanuel GUEZ  
Directeur ESAD Orléans  
14 rue Dupanloup  
45000 ORLEANS

HCERES  
Département d'évaluation des établissements  
Département d'évaluation des formations  
2, rue Albert Einstein  
75013 PARIS

Orléans, le 29 mars 2023

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Suite à la lecture des rapports d'évaluation de notre établissement, du DNA et du DNSEP en Design que nous proposons, je tiens en premier lieu à vous remercier, ainsi que les équipes du HCERES et le comité d'experts, pour l'attention portée à l'École Supérieure d'Art et de Design d'Orléans. Nous avons particulièrement apprécié la qualité des échanges lors de la visite des locaux le 11 octobre 2022.

Le comité a relevé les efforts réalisés en matière de gouvernance, de structuration de l'établissement et sur le plan pédagogique, de dialogue social et avec les étudiants, de gestion financière et dans les ressources humaines, de communication, de superficies créées et d'implication dans le territoire. Nous nous en réjouissons.

Les rapports soulignent à juste titre la singularité de notre école, qui, tant au niveau artistique que pédagogique, se saisit prioritairement des enjeux de l'environnement numérique, à l'intersection des problématiques technologiques, écologiques, politiques, sociales et industrielles, et cela par une approche artistique du design.

Ils relèvent également une autre facette qui définit la singularité de l'ESAD Orléans, à savoir, depuis 2020, l'adossement de la pédagogie aux activités de recherche, en particulier au niveau du 2e cycle. Pour cela, l'école a mis en place des "Programmes de Recherche en Art et en Design" (PAD) qui reposent essentiellement sur l'équipe de notre unité de recherche, l'ECOLAB, composée de façon pérenne de quatorze enseignants chercheurs, de surcroît renforcée par les étudiants chercheurs en DSRD, dont une grande partie est issue du 2e cycle de l'ESAD Orléans durant lequel ils ont été déjà associés aux projets de recherche. Les étudiants de 2e cycle sont associés collectivement aux projets de recherche au titre de l'initiation à la recherche.

Une autre caractéristique, propre à l'ESAD Orléans, consiste à concevoir une pédagogie adaptée aux enjeux numériques, tout en prenant en compte ceux de la transition écologique. Cela implique une diversité des pratiques et une porosité des parcours, des méthodes et des approches que les rapports ne manquent pas de souligner.

Puisque l'occasion m'en est offerte, je souhaite néanmoins revenir sur certains éléments des rapports.

- 1) Le rapport d'évaluation de l'établissement relève que le Diplôme Supérieur de Recherche en Design (DSRD) est un diplôme "peu reconnu" et qu'il fragiliserait notre 3e cycle. Je regrette notre désaccord sur ce point.

Il convient en premier lieu de rappeler que le DSRD, formation de 3e cycle spécifique fondée sur la recherche en art et par l'art mise en place depuis 10 ans dans les écoles d'Enseignement Supérieur Culture et qui faisait partie de la stratégie de recherche 2012-2020 du ministère de la Culture, est reconnu dans le milieu professionnel de l'art et du design et dans celui des écoles.

En outre, ce diplôme correspond à la stratégie de 3e cycle plurielle de l'école. Notre école offre la possibilité de suivre un post-diplôme recherche (1 an), un DSRD (3 ans) ou un doctorat en partenariat avec l'université. Trois parcours auxquels il faut ajouter : un post-master "Objets connectés" (1 an, avec Polytech Orléans) et un post-master CAMEDIA (1 an, avec l'agence régionale CICLIC).

S'agissant du doctorat, nous accueillons cette année 2022-23 une doctorante (avec l'université de Tours) et nous encourageons, par une décharge d'enseignement, les enseignantes et enseignants à s'inscrire en doctorat.

Le DSRD, tel que nous le concevons, permet aux étudiants chercheurs d'explorer, dans le cadre d'un Programme de Recherche en Art et en Design (PAD), des sujets de recherche qui sont établis par les équipes de recherche de l'ECOLAB et par les directrices et directeurs de recherche en particulier. Cette activité collective est menée de front avec une recherche individuelle.

Il n'y a pas lieu d'opposer le doctorat au DSRD qui sont deux formations complémentaires et qui répondent, de manières différentes, aux exigences de l'activité de recherche (création de connaissance, explicitation claire et distincte de la méthodologie, reconnaissance par les pairs). Si le cadre de la présente lettre ne nous permet pas de développer davantage, j'ajouterai toutefois que la distinction porte essentiellement sur un conflit de normes en matière d'écriture. Les écoles d'art et de design, comme lieu de création et d'invention, sont peut-être le lieu où justement peuvent s'expérimenter d'autres voies d'expression de la recherche académique, explorant un besoin époqual auquel l'université elle-même semble être d'ailleurs de plus en plus sensible.

- 2) Le rapport pointe un manque de stratégie concernant la professionnalisation de la formation. Je regrette que les entretiens ne nous aient pas permis de développer davantage cette question.

Depuis 2020, nous avons mis en place un bilan annuel de la professionnalisation des diplômés (1er et 2e cycle) et nous pouvons d'ailleurs à ce sujet nous réjouir d'une remarquable insertion professionnelle de nos diplômés (71% à 30 mois après le DNSEP, dans une activité en lien avec leur diplôme). Dans le même temps, nous avons explicité notre stratégie.

Notre stratégie se décline à trois niveaux :

- a) Au cœur de la formation elle-même.

Au 1er cycle, l'école organise des stages, qui sont crédités de 2 ECTS conformément à la réglementation en vigueur. La maquette pédagogique prévoit un créneau de deux heures

hebdomadaires pour des entretiens individuels à la vie professionnelle. Au 2e cycle, les étudiants reçoivent une formation sur la vie professionnelle du designer (30 heures).

Soutenue par la métropole d'Orléans, l'ESAD a également réalisé des travaux importants permettant aux étudiants de disposer d'espaces de travail qui les placent en situation professionnelle.

Nous avons pris bonne note de la recommandation visant à renforcer les enseignements professionnalisants. Rappelons toutefois que tous les enseignants en art et design de l'école sont des professionnels en exercice qui, dans leurs enseignements, font en permanence référence au monde professionnel. En outre, s'agissant de la sensibilisation aux questions économiques, je tiens à rappeler que cet enjeu n'est pas ignoré et que notre école développe depuis 2020 des partenariats avec une école de commerce (et bientôt deux).

#### b) Grâce aux partenariats avec les acteurs culturels et les entreprises

Ces dernières années, nous avons encouragé les partenariats au maximum de notre capacité dédiée à ce type de pédagogie (festival HopPopHop, Orchestre Symphonique, CCI du Loiret, Shiseido, Vinci, Valloire Habitat...).

#### c) Au niveau de la diffusion des travaux des diplômés

En cohérence avec son approche artistique du design, l'ESAD Orléans a organisé depuis 2020 un nombre conséquent d'expositions (une quinzaine) impliquant partiellement ou totalement les diplômés. Pour cela, elle a entièrement rénové sa Galerie. Certaines de ces expositions ont eu lieu dans les centres d'art labellisés de la région Centre Val de Loire (Tanneries, Antre Peaux, CCCOD).

J'ajouterai que l'art de montrer et diffuser son travail est désormais inscrit au cœur des formations de l'ESAD Orléans.

### 3) Le dernier élément concerne notre stratégie internationale, dont le rapport souligne la faiblesse, sinon l'absence.

Je tiens à préciser que, depuis le projet d'organisation de l'école de 2020, l'ESAD dispose d'un ETP (Équivalent Temps Plein) chargé des relations internationales, ce qui prouve notre volonté de développer une stratégie internationale. Lors du renouvellement de la Charte Européenne pour l'Enseignement Supérieur, nous avons précisé et publié notre stratégie.

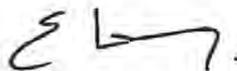
La dimension internationale est par ailleurs pleinement inscrite dans les maquettes pédagogiques, avec une offre de mobilité internationale auprès de 42 écoles partenaires en 2e cycle. Concernant l'organisation d'une "semaine internationale", conçue sous la forme de workshops communs, j'attire votre attention sur le fait que cette "semaine" n'a été annulée que du fait de la pandémie de 2020-2022, qui a fortement limité les échanges internationaux. Les invitations internationales ont été relancées dès cette année, au moment de l'organisation de nos "ateliers de mars".

Nos échanges internationaux sont prioritairement établis à partir de notre activité de recherche. Ainsi, un partenariat avec la HEAD Genève est actif depuis 2021 entre le *Master Media Design* et le programme de recherche "Édition, média, design : expanded publishing, quand les datas deviennent formes". Des mobilités enseignantes et étudiantes permettent de faire dialoguer les deux écoles autour des mutations de l'édition.

Un autre partenariat a été initié lors de l'événement EuroFabrique en 2022 avec l'Académie Eugeniusz Geppert d'Art et de Design de Wrocław (Pologne). Du 7 au 10 février 2022, au Grand Palais Éphémère, dans le cadre de la Présidence française de l'Union Européenne, les deux écoles ont présenté le projet Europa 2022, porté par le Programme de Recherche en Art et Design "Objects, Crafts and Computation" de l'ESAD Orléans. Depuis cette première collaboration les deux entités continuent de collaborer.

Par ailleurs, l'ESAD Orléans a organisé une *Summer School* en juillet 2023 à destination de ses étudiants et de celles et ceux de l'ASP Gdańsk en Pologne. Encadré par un enseignant, le travail des étudiants de l'ESAD Orléans, dont le voyage a été financé grâce au programme Erasmus dans le cadre de mobilités courtes, a fait l'objet d'une exposition dans un centre d'art à Gdańsk.

En vous remerciant pour l'accompagnement, les analyses et les recommandations formulées qui ne manqueront pas d'aiguiller le pilotage de notre établissement dans les années à venir, je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie de recevoir, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, mes salutations les plus respectueuses.



Emmanuel GUEZ

Directeur  
ESAD Orléans

## Organisation de l'évaluation

La visite de l'évaluation de l'ESAD d'Orléans a eu lieu le 11 octobre 2022. Le comité était présidé par Madame **Geneviève MELEY-OTHONIEL**, ancienne conseillère scientifique au Hcéres, mise à disposition du Ministère de la Culture, ancienne attachée de direction du Conservatoire National de Musique et de Danse, ancienne cheffe du bureau des enseignements et de la formation au ministère de la Culture.

Ont participé à cette évaluation (par ordre alphabétique) :

- Madame **Clothilde DELSART**, Diplômée d'un master en design social de l'École supérieure d'art et de design de Valenciennes ;
- Monsieur **Antoine IDIER**, MCF à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye — Institut d'études politiques et ancien Responsable de la recherche de l'ESAM Caen Cherbourg ;
- Madame **Kira KITSOPANIDOU**, Professeure à l'Université Sorbonne Nouvelle — Paris 3 et Directrice de l'UFR Arts & Médias ;
- Monsieur **Emmanuel PARISIS**, Directeur général du Crous de Lille ;
- Monsieur **Vincent RIOUX**, Plasticien et Responsable du Pôle Numérique des Beaux-Arts de Paris.

Monsieur **Daniel Coutellier**, conseiller scientifique, et Madame **Zoé Adam** chargée de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement et de ses formations au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)